



la production cinématographique en 2010

Bilan statistique des films agréés en 2010

mars 2011

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national du cinéma et de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr

Nicole Canetti, Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Caroline Jeanneau

Sommaire

Sommaire	3
Rappel méthodologique	5
Chiffres clés	5
Synthèse	6
I. Les films produits en 2010	8
A. Le nombre de films produits	8
B. Le devis des films d'initiative française.....	9
1) Investissements sur les films d'initiative française	9
2) Devis moyen et devis médian des films d'initiative française.....	9
3) Répartition des films d'initiative française selon le devis	10
4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française	12
C. Les films aux devis les moins élevés	13
D. Les films à budget élevé	15
E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)	19
F. Les coproductions internationales	22
1) Les coproductions à majorité française	23
2) Les coproductions à majorité étrangère.....	24
3) Les coproductions financières bilatérales	25
4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne	25
G. Les premiers et les deuxièmes films.....	25
1) Les premiers films	25
2) Les deuxièmes films	26
H. Films d'animation et films documentaires.....	27
1) Les films documentaires.....	27
2) Les films d'animation	28
II. Le financement des films produits en 2010	29
A. Le financement des films d'initiative française.....	29
B. Les préachats de Canal+	30
C. Les préachats de TPS Star	32
D. Les préachats de Ciné Cinéma	34
E. Les préachats de Orange Cinéma séries	36
F. Les investissements des chaînes en clair	37
1) Les investissements de TF1	39
2) Les investissements de M6	39
3) Les investissements de France Télévisions	40
4) Les investissements d'Arte France	42
G. Les films sans financement de chaîne de télévision.....	43
H. L'intervention des SOFICA	44
I. Le financement des films par les mandats d'exploitation	46
1) Les mandats de distribution en salles.....	46
2) Les mandats vidéo	47
3) Les mandats étrangers	48
J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)	48
K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes	49
1) L'avance sur recettes avant réalisation	49
2) L'avance sur recettes après réalisation	50
L. Le crédit d'impôt	50
M. Les aides publiques des collectivités territoriales	52
III. Tournage, production et postproduction.....	54

A. Les principaux producteurs de films	54
B. Supports de tournage	54
C. Durée de tournage.....	54
D. Postproduction	55
ANNEXES.....	56

Rappel méthodologique

- Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2010.
- Sont exclus de cette analyse :
 - les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud ou l'aide aux films en langue étrangère,...).
 - les films dits « sauvages », qui ne font pas appel à un financement encadré ou au soutien financier de l'État et dont la production n'est pas terminée.
- Seuls apparaissent dans ces résultats les films dont la production a débuté en 2010 (agrément des investissements), ou s'est achevée durant l'année (agrément de production).
- Ce calendrier explique les distorsions éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision (ou des SOFICA) dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2010.

Chiffres clés

nombre de films	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	187	164	185	196	182	203
films à majorité étrangère	53	39	43	44	48	58
total	240	203	228	240	230	261

investissements totaux (M€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15
films à majorité étrangère	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86
total	1 286,13	1 148,47	1 201,08	1 490,45	1 098,68	1 439,01

investissements français (M€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55
films à majorité étrangère	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89	71,19
total	916,98	834,25	951,74	1 223,76	891,87	1 089,74

investissements étrangers (M€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60
films à majorité étrangère	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32	255,67
total	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81	349,28

Synthèse

En 2010, l'activité de production de films cinématographiques atteint un record historique. 261 films ont été agréés, soit 13,5 % de plus qu'en 2009 (+31 films). Cette nette augmentation concerne surtout les films d'initiative française (203 films en 2010, contre 182 films en 2009). Le nombre de films à majorité étrangère progresse également (+10 films).

En 2010, les investissements dans les films agréés sont en hausse de 31,0 % et atteignent 1,44 Md€, soit un niveau proche de celui de 2008 (1,49 Md€). Les investissements dans les films d'initiative française progressent de 19,9 % pour atteindre 1 112,2 M€ pour un nombre de films en progression de 11,5 %.

L'année 2010 est de nouveau marquée par une réduction de la bipolarisation des devis de production. Cette évolution est essentiellement due à la progression du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (+19 films) et, en parallèle, à la stabilité du nombre de films à devis inférieur à 4 M€ (105 films en 2010, 109 films en 2009).

En 2010, les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ recueillent 60,0 % des financements (62,7 % en 2009) alors qu'ils représentent 25,6 % des titres. Le poids de ces films dans l'ensemble des investissements consacrés aux films d'initiative française est en léger recul en 2010.

La progression des devis de production s'illustre également par une hausse de 7,5 % du devis moyen des films d'initiative française à 5,48 M€ en 2010. L'écart entre devis moyen et devis médian (3,99 M€) se réduit illustrant le resserrement des devis de production. Sur la période 2001-2010, le devis moyen présente une augmentation moyenne de 2,6 % par an en euros courants et de 0,8 % par an en euros constants.

En 2010, le nombre de coproductions internationales s'établit à 118 films, soit le niveau le plus haut de la décennie. Les coproductions internationales comptent 25 titres de plus qu'en 2009 et représentent 45,2 % des films agréés (40,4 % en 2009). Ces films ont été coproduits avec 36 pays différents. Les financements alloués aux coproductions internationales augmentent de 52,9 % pour atteindre 692,4 M€.

La production de films documentaires demeure soutenue avec 27 films agréés dont 25 films d'initiative française. 9 films d'animation ont été agréés en 2010, tous d'initiative française.

Les investissements des chaînes de télévision dans les films agréés progressent globalement de 19,9 % à 360,83 M€. Ceux des chaînes à péage augmentent de 24,4 % à 253,65 M€. Les investissements des chaînes en clair enregistrent une hausse de 21,9 % en 2010 pour atteindre 135,2 M€. A noter que ces évolutions sont à considérer avec prudence, compte tenu d'effets calendaires dans la prise en compte des investissements des chaînes.

Le financement des films agréés par des mandats d'exploitation augmente de 27,8 % à 204,7 M€ en 2010. Cette hausse s'explique notamment par la structure de production des films. En effet, 11 films présentent un devis supérieur à 20 M€ en 2010, contre 5 en 2009. En 2009, 24,20 M€ étaient investis sous forme de mandats sur 4 des 5 films à devis supérieur à 20 M€. En 2010, 80,02 M€ de mandats concernent 8 des 11 films à plus de 20 M€. Cette augmentation concerne principalement les mandats étrangers qui sont multipliés par 2,8 entre 2009 et 2010.

Le nombre de films sans financement de chaîne de télévision est stable en 2010 à 63 films agréés (+2 films). En 2010, 18,7 % des films d'initiative française se produisent ainsi sans chaîne de télévision. Il s'agit dans 81,6 % des cas de films dont le devis est inférieur à 1 M€.

Le nombre de premiers films recule et atteint 63 films, contre 77 films en 2009. Les premiers et deuxièmes films représentent 47,3 % des films d'initiative française (62,6 % en 2009).

En 2010, la production cinématographique française est marquée par l'augmentation du nombre de films tournés en vidéo numérique (92 films, contre 76 en 2009 et 29 en 2008). 26,1 % des films tournés en vidéo numérique sont des documentaires.

I. Les films produits en 2010

A. Le nombre de films produits

Nombre de films produits

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française (1)	172	163	183	167	187	164	185	196	182	203
<i>dont films de coproduction</i>	47	57	78	37	61	37	52	51	45	60
films à majorité étrangère (2)	32	37	29	36	53	39	43	44	48	58
total films agréés (1)+(2)	204	200	212	203	240	203	228	240	230	261

261 films de long métrage ont obtenu l'agrément au cours de l'année 2010, soit 31 films de plus qu'en 2009 et 21 films de plus qu'en 2005 et 2008, années des précédents records.

L'augmentation constatée en 2010 concerne principalement les films produits et financés intégralement ou majoritairement par des partenaires français, films dits "d'initiative française" (+21 films) et dans une moindre mesure les films à majorité étrangère (+10 films). Le nombre de films d'initiative française agréés en 2010 atteint le niveau record de 203 unités, contre 182 en 2009 et 196 en 2008.

Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 143 en 2010, contre 137 en 2009 et 145 en 2008. Ils composent ainsi 70,4 % des films d'initiative française agréés en 2010 (75,3 % en 2009 et 74,0 % en 2008). 60 films d'initiative française agréés en 2010 ont été réalisés en coproduction avec l'étranger (45 films en 2009, 51 films en 2008). Ils représentent 29,6 % de la production d'initiative française (24,7 % en 2009, 26,0 % en 2008). En 2010, le nombre de films de coproduction agréés où la France est un partenaire minoritaire est en hausse par rapport à 2009 à 58 films (48 films en 2009, 44 films en 2008).

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 94,6 %, contre 95,6 % en 2009 et 96,4 % en 2008. 13 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère en 2010 (8 films en 2009, 7 films en 2008). Parmi ces films, huit ont été tournés en langue anglaise. Ils étaient cinq en 2009 et deux en 2008. Trois des films tournés en anglais affichent un devis supérieur à 15 M€.

15 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation). Ils étaient de 12 en 2009 et 17 en 2008.

Il convient de rappeler que la réforme de l'agrément, mise en place au cours de l'année 1999, a eu pour effet de rendre facultative la demande d'agrément des investissements avant le début des prises de vue pour les films ne faisant pas appel à des financements encadrés (avance sur recettes avant réalisation, chaînes hertziennes en clair, SOFICA, coproductions internationales et crédit d'impôt). De fait, les films concernés par cet agrément se trouvent pour la plupart dans la catégorie des films à budget peu élevé. En 2010, 14 films sur 15 présentent un devis inférieur à 1 M€.

B. Le devis des films d'initiative française

1) Investissements sur les films d'initiative française

Les investissements sur les films d'initiative française progressent de 19,9 %.

Investissements sur les films d'initiative française (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
investissements français	687,89	644,33	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55
évolution (%)	+8,7	-6,3	+11,8	+9,5	+6,1	-7,2	+16,8	+29,4	-27,4	+19,6
investissements étrangers	61,23	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60
évolution (%)	+43,6	+30,4	+58,4	-18,3	-6,8	-8,6	+9,4	-11,6	-11,3	+24,0
investissements totaux	749,12	724,17	847,04	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20	927,48	1 112,15
évolution (%)	+10,9	-3,3	+17,0	+5,4	+4,6	-7,4	+16,0	+25,5	-26,3	+19,9

En 2010, les investissements totaux sur les films d'initiative française affichent une augmentation de 19,9 % par rapport à 2009, pour un nombre de films en progression de 11,5 %. Cette hausse est à mettre en relation avec l'augmentation du nombre de films qui présentent un devis supérieur à 4 M€ (+25 films) et par la présence, parmi les films dont le budget est supérieur à 15 M€, de trois films supplémentaires dont le devis est supérieur à 20 M€. Entre 2001 et 2010, les investissements totaux sur les films d'initiative française progressent en moyenne de 4,5 % par an.

Les investissements français sur les films d'initiative française augmentent de 19,6 % et dépassent pour la deuxième fois en trois ans le seuil historique du milliard d'euros. En dix ans, ces investissements ont progressé de 4,5 % par an en moyenne.

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française progressent de 24,0 % par rapport à 2009, en parallèle à la hausse du nombre de films de coproduction (+15 films, soit +33,3 %). En dix ans, ces investissements affichent une augmentation moyenne de 4,8 % par an.

2) Devis moyen et devis médian des films d'initiative française

Définitions

Le devis moyen est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films). Le devis médian est le montant pour lequel 50 % des films présentent un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur. L'écart entre le devis moyen et le devis médian illustre la dispersion des films selon leur devis.

Une évolution calculée en euros constants permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Ainsi, une évolution positive est-elle généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2010, le devis moyen des films d'initiative française s'établit à 5,48 M€, contre 5,10 M€ en 2009 et 6,42 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen présente une augmentation moyenne de 2,6 % par an en euros courants et de 0,8 % par an en euros constants.

Devis moyen et devis médian des films d'initiative française (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis moyen (M€)	4,36	4,44	4,63	5,34	4,99	5,27	5,43	6,42	5,10	5,48
évolution (€ courants) (%)	-7,2	+2,0	+4,2	+15,5	-6,6	+5,6	+2,9	+18,4	-20,7	+7,5
évolution (€ constants) (%)	-8,7	+0,1	+2,1	+13,0	-8,2	+3,9	+1,3	+15,2	-20,8	+5,9
devis médian (M€)	2,42	2,82	2,60	3,92	2,80	2,82	3,08	3,40	3,06	3,99
évolution (€ courants) (%)	-24,6	+16,9	-7,9	+50,8	-28,6	+0,6	+9,2	+10,5	-9,9	+30,2
évolution (€ constants) (%)	-25,9	+14,7	-9,8	+47,7	-29,9	-1,0	+7,6	+7,5	-10,0	+28,3

Le devis médian des films d'initiative française s'élève à 3,99 M€ en 2010, contre 3,06 M€ en 2009 et 3,40 M€ en 2008. Il augmente ainsi de 30,2 % par rapport à 2009.

Cette évolution est essentiellement due à la progression du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (+19 films) et, en parallèle, à la stabilité du nombre de films à devis inférieur à 4 M€ (105 films en 2010, 109 films en 2009).

3) Répartition des films d'initiative française selon le devis

Nette progression du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€

En 2010, la production d'initiative française compte globalement 21 films de plus qu'en 2009. Cette augmentation touche toutes les tranches de devis à l'exception de celle des devis compris entre 1 M€ et 2 M€ (-18 films). Les hausses les plus sensibles concernent les films à moins de 1 M€ (+12 films), les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (+12 films) et les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ (+7 films). Le nombre de films dont le devis est supérieur à 7 M€ augmente de 6 unités.

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
plus de 15 M€	9	9	11	9	12	9	12	18	11	12
de 10 M€ à 15 M€	11	5	7	15	10	15	16	17	14	16
de 7 M€ à 10 M€	14	12	12	9	17	21	21	25	21	24
de 5 M€ à 7 M€	15	31	20	33	21	12	20	11	18	30
de 4 M€ à 5 M€	9	9	17	16	7	7	9	17	9	16
de 2 M€ à 4 M€	40	35	38	32	46	37	43	41	45	47
de 1 M€ à 2 M€	32	21	37	33	33	35	29	23	36	18
moins de 1 M€	42	41	41	20	41	28	35	44	28	40
total	172	163	183	167	187	164	185	196	182	203

40 films d'initiative française présentent un devis inférieur à 1 M€ en 2010, soit 19,7 % de l'ensemble (15,4 % en 2009 et 22,4 % en 2008). Parallèlement, le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 36 en 2009 à 18 en 2010. 58 films présentent ainsi un devis inférieur à 2 M€ en 2010. Leur poids dans l'ensemble des films d'initiative française est moins fort en 2010 à 28,6 %, contre 35,2 % en 2009 et 34,2 % en 2008.

Entre 2 M€ et 4 M€, le nombre de films passe de 45 en 2009 à 47 en 2010. En proportion, les devis compris entre 2 M€ et 4 M€ concernent 23,2 % des films d'initiative française en 2010 (24,7 % en 2009, 20,9 % en 2008).

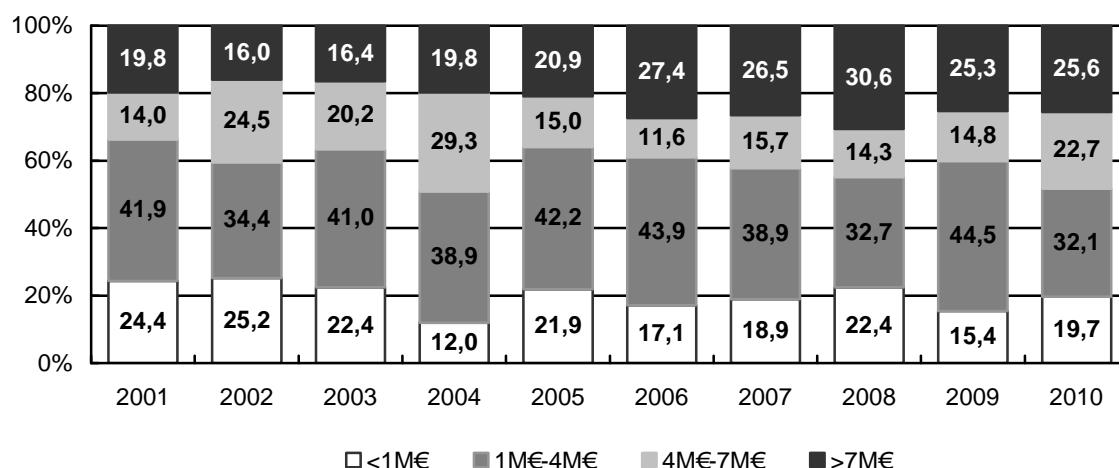
L'ensemble des films présentant un devis inférieur à 4 M€ (105 films, contre 109 en 2009 et 108 en 2008) représente ainsi 51,7 % de la production d'initiative française en 2010 (59,9 % en 2009, 55,1 % en 2008).

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ est en hausse (9 films en 2009, 16 en 2010). Ils représentent 7,9 % du total des films d'initiative française (4,9 % en 2009, 8,7 % en 2008). Le nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ progresse aussi sensiblement. Il passe de 18 films en 2009 à 30 films en 2010. La part de ces films dans le total s'établit à 14,8 %, contre 9,9 % en 2009 et 5,6 % en 2008. 46 films d'initiative française présentent ainsi un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2010 (27 en 2009, 28 en 2008). Ils représentent 22,7 % de l'ensemble des films d'initiative française, soit la part la plus importante constatée depuis 2004 (29,4 %).

52 films présentent un budget supérieur à 7 M€ en 2010 (46 films en 2009 et 60 films en 2008). Le nombre de films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ se maintient à un niveau élevé avec 24 films (21 films en 2009, 25 films en 2008). Le nombre de films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ passe de 14 films en 2009 à 16 en 2010. Ils étaient 17 en 2008. Dans la tranche des devis supérieurs à 15 M€, un seul film supplémentaire est dénombré (12 films en 2010, 11 films en 2009). Parmi les 12 films de 2010, 5 films présentent un devis compris entre 15 M€ et 20 M€ (7 en 2009) et 7 films un devis supérieur à 20 M€ (4 en 2009).

Globalement, 25,6 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2010, contre 25,3 % en 2009 et 30,6 % en 2008. Jusqu'en 2004, cette part n'excédait jamais 20 %.

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

60 % des investissements sur les films d'initiative française à plus de 7 M€

En termes d'investissements, les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (52 films en 2010) captent 60,0 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française. Cette proportion s'établissait à 62,7 % en 2009 (46 films) et à 74,5 % en 2008 (60 films). En 2000, les films à plus de 7 M€ captaient 51,3 % des investissements totaux de la production d'initiative française.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

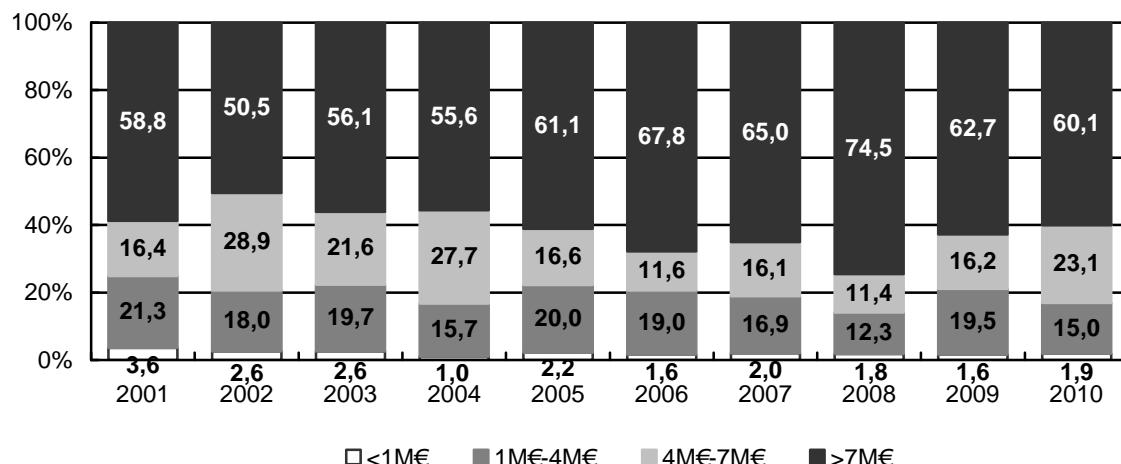
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
plus de 15 M€	24,8	29,1	34,3	26,5	31,9	27,3	28,6	41,3	24,7	25,8
de 10 M€ à 15 M€	18,2	8,4	10,4	20,4	13,8	20,3	19,0	16,1	18,6	16,5
de 7 M€ à 10 M€	15,8	13,0	11,4	8,6	15,5	20,1	17,3	17,1	19,3	17,8
de 5 M€ à 7 M€	11,1	23,4	12,4	19,5	13,2	8,1	12,1	5,4	11,7	16,7
de 4 M€ à 5 M€	5,2	5,5	9,2	8,2	3,4	3,5	4,0	6,0	4,4	6,4
de 2 M€ à 4 M€	15,6	13,6	13,3	10,5	15,0	12,9	12,5	9,6	13,7	12,7
de 1 M€ à 2 M€	5,7	4,5	6,4	5,2	5,0	6,1	4,4	2,7	5,8	2,3
moins de 1 M€	3,6	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9
total	100,0									

La part des financements captée par les films dont le devis dépasse 15 M€ est en légère progression (25,8 % en 2010, contre 24,7 % en 2009 et 41,3 % en 2008). Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ absorbent 16,5 % des investissements en 2010, soit une part en légère baisse par rapport à 2009 (18,6 %) et de niveau comparable à 2008 (16,1 %). La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ est également en légère diminution et s'établit à 17,8 % en 2010 (19,3 % en 2009, 17,1 % en 2008).

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ captent 23,1 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2010, contre 16,2 % en 2009 et 11,4 % en 2008. En 2010, cette part est la plus importante des six dernières années.

La part des investissements absorbée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 16,9 % en 2010, contre 21,2 % en 2009 et 14,1 % en 2008. Cette évolution est essentiellement due à la conjonction de la baisse du nombre de films à devis compris entre 1 M€ et 2 M€ (-18 films) et la progression du nombre de films dont le budget est inférieur à 1 M€ (+12 films).

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



C. Les films aux devis les moins élevés

Hausse du nombre de films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ en 2010

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ est de 40 en 2010, soit 12 titres de plus qu'en 2009 et 4 de moins qu'en 2008. Ils représentent 19,7 % du total des films d'initiative française agréés (15,4 % en 2009, 22,4 % en 2008).

Nombre de films à devis inférieur à 1 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	42	41	41	20	41	28	35	44	28	40
<i>dont films de coproduction</i>	10	5	10	2	9	2	5	4	3	6
films à majorité étrangère	2	8	3	4	5		2	7	8	13
total	44	49	44	24	46	28	37	51	36	53

La présence significative du documentaire dans cette population de films reste une réalité en 2010. En effet, 21 de ces films sont des documentaires, soit 52,5 % de l'ensemble. Ils étaient 19 en 2009 (67,9 %) et 25 en 2008 (56,8 %).

En 2010, 38 des 40 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été tournés en vidéo numérique (95,0 %). Ils étaient 24 en 2009 (85,7 %) et 20 en 2008 (45,5 %).

14 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été agréés une fois terminés en 2010 (35,0 %), contre 9 en 2009 (32,1 %) et 15 en 2008 (34,1 %).

70,0 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (19 films) ou des deuxièmes films (9 films). Cette part atteignait 67,9 % en 2009 et 63,6 % en 2008.

Investissements dans les films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis total (M€)	26,75	18,66	22,33	9,33	20,95	14,13	19,92	22,20	15,07	21,34
part du total des devis des FIF* (%)	3,6	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8	1,6	1,9
devis moyen (M€ courants)	0,64	0,46	0,54	0,47	0,51	0,50	0,57	0,50	0,54	0,53

* FIF : film d'initiative française

L'investissement total sur les films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 21,34 M€ en 2010, contre 15,07 M€ en 2009. Il affiche une augmentation de 41,6 % par rapport à 2009, en corrélation avec l'évolution du nombre de films concernés. La part des investissements totaux captée par ces films est de 1,9 % en 2010, en hausse par rapport à 2009 (1,6 %).

Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 0,53 M€ en 2010, contre 0,54 M€ en 2009 et 0,50 M€ en 2008.

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

15 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont bénéficié de l'avance sur recettes en 2010 (9 en 2009, 18 en 2008) dont 8 avant réalisation (2 en 2009, 10 en 2008) et 7 après réalisation (7 en 2009, 8 en 2008). Par ailleurs, 16 films ont bénéficié d'au moins une aide publique de collectivité territoriale (10 en 2009, 17 en 2008).

7 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'au moins un achat de chaîne de télévision payante (4 en 2009, 11 en 2008) : 4 films ont été achetés par Canal+ (4 en 2009, 4 en 2008), un par Orange Cinéma séries (un en 2009), 4 films par Ciné Cinéma (un en 2009, 6 en 2008) dont 2 au titre de la deuxième diffusion cryptée. Comme en 2009, aucun film d'initiative français à moins de 1 M€ n'a été financé par TPS Star (2 films en 2008). Parallèlement, 5 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont bénéficié de l'investissement d'une chaîne en clair¹ (Arte), contre 1 en 2009 (Arte) et 4 en 2008 (Arte et France 2).

6 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une coproduction internationale (3 en 2009, 4 en 2008) et 3 films ont pu compter sur la participation financière d'une SOFICA (1 en 2009, 1 en 2008).

Il apparaît également que 9 films d'initiative française de devis inférieur à 1 M€ (soit 22,5 % de l'ensemble) ne bénéficient d'aucun préfinancement pour leur fabrication, même si 2 d'entre eux ont finalement pu compter sur une aide sélective à la production après réalisation.

Par ailleurs, 13 des 40 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (11 sur 28 en 2009, 13 sur 44 films en 2008).

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 10 % du devis des films d'initiative française présentant un devis inférieur à 1 M€ en 2010 (5,8 % en 2009, 10,5 % en 2008), contre 32,4 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Les aides sélectives et régionales assurent 19,5 % du financement de ces films (15,8 % en 2009, 23,1 % en 2008), contre 4,6 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€(%)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
apports des producteurs français	57,1	63,9	65,2	69,7	61,4	69,7	62,4	56,7	68,4	59,0
apports des SOFICA	0,9				0,5	0,2	2,1	0,5	0,3	0,8
aides sélectives et régionales	16,1	15,1	17,2	15,0	18,8	17,9	14,5	23,1	15,8	19,5
chaînes TV (coproductions + préachats)	18,4	13,8	4,9	9,6	6,9	6,2	8,3	10,5	5,8	10,0
mandats	nd	1,2	2,8	1,5	5,4	3,9	6,3	6,1	6,4	5,2
apports étrangers	7,4	6,0	9,9	4,2	7,0	2,2	6,4	3,1	3,2	5,5
total	100,0									

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

¹ Un même film peut cumuler plusieurs de ces financements

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€

titre	réalisateur	genre	devis (M€)
1 Bernard ni Dieu ni chaussettes	Boucher Pascal	docu	0,09
2 Téhéran	Homayoun Nader Takmil	fiction	0,15
3 Crossdresser	Poupaud Chantal	docu	0,16
4 Pas à pas	Li Blanca	docu	0,17
5 Lieux saints	Teno Jean-Marie	docu	0,19
6 Nénette	Philibert Nicolas	docu	0,21
7 Picnic	Sitaru Adrian	fiction	0,24
8 Commissariat	Kippler Ilan / Vernier Virgil	docu	0,27
9 C'est parti	De Casabianca Camille	docu	0,28
10 Insomniaques (Les)	Mocky Jean-Pierre	fiction	0,28
11 Crédit pour tous	Mocky Jean-Pierre	fiction	0,32
12 Mourir ? Plutôt crever !	Mercurio Stéphane	docu	0,35
13 Vierge, les Coptes et moi (La)	Messeeh Namir Abdel	docu	0,36
14 American Translation	Barr Jean-Marc / Arnold Pascal	fiction	0,40
15 Ab Irato sous l'emprise de la colère	Boccarossa Dominique	fiction	0,42
16 Petites Mères (Les)	Hirte Anca	docu	0,44
17 Chronique sexuelle d'une famille d'aujourd'hui	Barr Jean-Marc / Arnold Pascal	fiction	0,45
18 Yeux ouverts (Les)	Chaudier Frédéric	docu	0,46
19 Mais y va où le monde ?	Papagalli Serge	fiction	0,47
20 Article 23	Delepine Jean-Pierre	fiction	0,50
21 Jour de la grenouille (Le)	Pollet Beatrice	fiction	0,51
22 Entre nos mains	Otero Mariana	docu	0,52
23 Une femme attend	Girard Elise	fiction	0,52
24 Deux de la vague	Laurent Emmanuel	docu	0,60
25 Impunité	Lozano Juan	docu	0,65
26 El impenetrable	Incalcaterra Daniele	docu	0,72
27 Pater	Cavalier Alain	fiction	0,74
28 8th Wonderland	Mach Jean / Alberny Nicolas	fiction	0,74
29 En ville	Mrejen Valérie	fiction	0,77
30 9th Wonderland	Mach Jean / Alberny Nicolas	fiction	0,79
31 Monde en chantier	Kowalski Lech	docu	0,80
32 Fils du vent (Les)	Le Jean Bruno	docu	0,81
33 Des jeunes gens modernes	De Missolz Jérôme	docu	0,82
34 Immigrés de force	Le Lam	docu	0,82
35 Dubaï Flamingos	Kreuter Delphine	fiction	0,84
36 Voie rapide	Rodriguez Christophe	fiction	0,85
37 Women Are Heroes	Rodach Jeremie	docu	0,87
38 Tous au Larzac	Rouaud Christian	docu	0,91
39 Après le sud	Jauffret Jean-Jacques	fiction	0,92
40 Amours secrètes (Les)	Phelizon Franck	fiction	0,94

D. Les films à budget élevé

Hausse du nombre de films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

Nombre de films à devis supérieur à 7 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	34	26	30	33	39	45	49	60	46	52
dont films de coproduction	7	10	17	13	13	16	12	17	14	19
films à majorité étrangère	5	4	6	7	16	11	8	10	8	13
total	39	30	36	40	55	56	57	70	54	65

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ se situe dans une position intermédiaire entre les niveaux constatés en 2009 (+6 films) et 2008 (-8 films). En 2010, 19 films de coproduction majoritaire ont un devis supérieur à 7M€ (soit cinq de plus qu'en 2009) et 33 films 100 % français (soit un de plus qu'en 2009).

En 2010, 46 des 52 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont été tournés en langue française. 8 sont des premiers films (10 en 2009, 8 en 2008) et 6 des deuxièmes films (6 en 2009, 14 en 2008).

Quatre œuvres d'animation figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (deux en 2009 et six en 2008). A l'inverse, aucun documentaire ne figure parmi ces derniers (aucun en 2009 et un en 2008).

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis total (M€)	440,27	365,51	474,99	495,83	570,79	586,40	652,53	938,14	581,19	667,59
part du total des devis des FIF* (%)	58,8	50,5	56,1	55,6	61,1	67,8	65,0	74,5	62,7	60,0
devis moyen (M€ courants)	12,95	14,06	15,83	15,03	14,64	13,03	13,32	15,64	12,63	12,84

* Films d'initiative française

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€ s'établit à 667,59 M€, soit 14,9 % de plus qu'en 2009, pour un nombre de films en progression de 13,0 %. La part des investissements totaux captée par ces films est de 60,0 % en 2010, contre 62,7 % en 2009 et 74,5 % en 2008.

Les 12 films à plus de 15 M€ cumulent 25,8 % des investissements de l'ensemble des films d'initiative française en 2010, contre 24,7 % en 2009 (11 films) et 41,3 % en 2008 (18 films). Parallèlement, la part des investissements captée par les 40 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ représente 34,3 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française. Cette part était de 33,2 % pour 35 films en 2009 et de 33,2 % pour 42 films en 2008.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ s'établit à 12,84 M€ en 2010, contre 12,63 M€ en 2009 et 15,64 M€ en 2008. Ce devis moyen connaît ainsi une hausse très légère de 1,6 % par rapport à 2009 (+0,1 % en euros constants). Sa variation moyenne annuelle est quasi nulle sur les dix dernières années et s'établit à -0,1 % (-1,8 % en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

Parmi les 52 films d'initiative française agréés en 2010 dont le devis dépasse 7 M€, 19 ont fait l'objet d'une coproduction internationale (36,5 %). Cette proportion était de 30,4 % en 2009 et de 28,3 % en 2008. Comme en 2009, les coproductions multilatérales (impliquant au moins deux autres pays que la France) sont minoritaires (5 sur 19 en 2010, 4 sur 14 en 2009, 6 sur 17 en 2008).

Comme en 2009 et en 2008, le partenaire privilégié de ces coproductions est la Belgique. En effet, parmi les 19 films de coproduction internationale dont le devis dépasse 7 M€, 10 sont des coproductions franco-belges dont sept des coproductions bipartites (avec la Belgique comme seul partenaire).

En 2010, 48 des 52 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (soit 92,3 %, contre 91,3 % en 2009 et 88,3 % en 2008). 42 d'entre eux bénéficient d'un financement conjoint de Ciné Cinéma et 4 d'un financement conjoint de TPS Star. Au total, TPS Star n'achète que ces 4 films d'initiative française dans cette tranche de devis (11 en 2009, 19 en 2008) dont deux au titre de la première diffusion cryptée. Ciné Cinéma en finance 42 (30 en 2009, 28 en 2008). A noter que Orange Cinéma séries préachète quatre films dans cette catégorie de devis (5 films en 2009 et un film en 2008).

Comme en 2009, tous les films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ sont préachetés par au moins une chaîne payante (56 sur 60 en 2008).

48 des 52 films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€ sont financés par au moins une chaîne en clair. TF1 finance 14 de ces films ; 15 films sont coproduits par France 2, 14 par France 3 et 5 par M6. Un seul film d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ a fait l'objet d'un financement conjoint de deux chaînes en clair.

29 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2010 (33 en 2009, 31 en 2008). Par ailleurs, 3 de ces films ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes (3 en 2009, 4 en 2008) et 13 ont bénéficié d'au moins une aide publique régionale (17 en 2009, 14 en 2008).

37 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2010 (38 en 2009, 48 en 2008).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€(%)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
apports des producteurs français	50,4	39,0	29,1	30,6	32,7	37,4	27,9	30,1	28,8	32,1
apports des SOFICA	2,3	4,7	4,0	3,2	2,9	2,9	4,0	2,3	3,6	3,2
aides sélectives et régionales	0,5	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,5	1,5	1,1
chaînes TV (coproductions + préachats)	38,2	32,1	30,5	31,7	31,3	30,3	31,4	27,7	36,4	34,4
mandats	nd	12,1	20,1	18,1	21,0	15,7	24,6	32,7	21,0	22,1
apports étrangers	8,6	10,7	15,2	15,4	10,9	12,7	10,9	5,8	8,7	7,1
total	100,0									

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

En 2010, le financement apporté au titre des divers mandats (distribution en salles, édition vidéo, mandats étrangers) couvre 22,1 % du devis des films d'initiative française présentant un devis supérieur à 7 M€ et touchent 43 des 52 films concernés. A l'échelle de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2010, les mandats couvrent 17,0 % des financements.

Les chaînes de télévision financent 34,4 % des devis de cette catégorie de films en 2010 (32,5 % de ceux de l'ensemble des films d'initiative française). Les SOFICA investissent 21,66 M€ dans le financement de ces films, contre 21,05 M€ en 2009. Elles consacrent ainsi 45,4 % de leur apports sur les films d'initiative française aux films dont le devis est supérieur à 7 M€ (60,4 % en 2009).

Les apports en coproduction en provenance de l'étranger assurent 7,1 % du financement des films d'initiative française à plus de 7 M€, contre 8,7 % en 2009 et 5,8 % en 2008. Sur l'ensemble des films d'initiative française de 2010, les apports étrangers représentent 8,4 % des devis.

Films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

titre	réalisateur	devis (M€)
1 Marsupilami (Le)	Chabat Alain	39,38
2 Colombiana	Megaton Olivier	32,13
3 Un monstre à Paris	Bergeron Eric	28,22
4 Vérité si je mens 3 (La)	Gilou Thomas	25,50
5 Largo Winch 2	Salle Jérôme	25,01
6 Rien à déclarer	Boon Dany	24,43
7 Dans la lumière	Besson Luc	22,11
8 Mécanique du cœur (La)	Malzieu Mathias / Berla Stéphane	19,56
9 On the Road (sur la route)	Salles Walter	19,28
10 Lyonnais (Les)	Marchal Olivier	18,68
11 Croisière	Lavaine Eric	16,34
12 Hollywoo	Serieis Pascal / Berthe Frédéric	15,95
13 The Artist	Hazanavicius Michel	13,47
14 Ordre et la morale (L')	Kassovitz Mathieu	12,80
15 Fille du puisatier (La)	Auteuil Daniel	12,50
16 Philibert	Fusée Sylvain	12,05
17 Miral	Schnabel Julian	12,01
18 Un heureux évènement	Bezançon Remi	11,48
19 Comme un ouragan	Baroux Olivier	11,47
20 Mon pire cauchemar	Fontaine Anne	11,18
21 Hallal, police d'Etat	Dhibou Rachid	11,07
22 Croisière	Pouzadoux Pascale	11,07
23 Poulet aux prunes	Satrapi Marjane / Paronnaud Vincent	11,03
24 Moine (Le)	Moll Dominik	11,01
25 A bout portant	Cavaye Fred	10,80
26 Elève Ducobu (L')	De Chauveron Philippe	10,50
27 Voyez comme ils dansent	Miller Claude	10,49
28 Premier Homme (Le)	Amelio Gianni	10,31
29 Forces spéciales	Rybojad Stéphane	9,93
30 Monsieur papa	Merad Kad	9,74
31 Capitaine Khalid	Bensalah Djamel	9,72
32 Proie (La)	Valette Eric	9,71
33 Case départ	Eboué Fabrice / Steketee Lionel / Ngijol Thomas	9,22
34 Ernest et Célestine	Renner Benjamin / Aubier Stéphane / Patar Vincent	9,20
35 Echange d'identité	Farrugia Dominique	8,88
36 Zarafa	Bezançon Remi / Lie Jean-Christophe	8,52
37 Toutes nos envies	Lioret Philippe	8,49
38 Requiem pour une tueuse	Le Maire Jérôme	8,46
39 Source des femmes (La)	Mihaileanu Radu	7,99
40 Hommes libres (Les)	Ferroukhi Ismaël	7,99
41 Yeux de sa mère (Les)	Klifa Thierry	7,96
42 Ma part du gâteau	Klapsch Cédric	7,89
43 Emotifs anonymes (Les)	Améris Jean-Pierre	7,87
44 Tous les soleils	Claudel Philippe	7,84
45 Dans la tourmente	Ruggia Christophe	7,52
46 Chance de ma vie (La)	Cuche Nicolas	7,52
47 Terminus des anges	Techiné André	7,49
48 Mon pote	Esposito Marc	7,43
49 Bruit des glacons (Le)	Blier Bertrand	7,31
50 2 Days in New York	Delpy Julie	7,08
51 Chez Gino	Benchetrit Samuel	7,03
52 Femmes du 6ème étage (Les)	Le Guay Philippe	7,00

Les coproductions minoritaires à devis supérieur à 7 M€

Treize coproductions minoritaires françaises présentent un devis supérieur à 7 M€ en 2010. Elles étaient 8 en 2009 et 10 en 2008. Parmi ces films, quatre sont d'initiative canadienne, quatre d'initiative italienne, deux d'initiative allemande, les trois autres étant d'initiative néo-zélandaise, espagnole et danoise.

Dix coproductions minoritaires françaises à devis supérieur à 7 M€ sont préachetés par Canal+ dont huit conjointement par Ciné Cinéma. Sept films sont financés par une chaîne en clair (4 par France Télévision, un par TF1, un par M6 et un par Arte). Trois films bénéficient du soutien d'une SOFICA. Un film a bénéficié de l'aide aux coproductions franco-canadiennes et trois de l'aide aux films en langue étrangère. Un film a été financé par une région française et aucun n'a bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation.

Films minoritaires à devis supérieur à 7 M€

titre	réalisateur	devis (M€)
1 The Three Musketeers	Anderson Paul	58,48
2 Un monde à l'envers	Solanas Juan	34,31
3 Unknown White Male	Collet-Serra Jaume	27,05
4 This Must Be the Place	Sorrentino Paolo	22,40
5 The Tall Man	Laugier Pascal	11,63
6 Face in the Crowd	Magnat Julien	10,03
7 Habemus Papam	Moretti Nanni	9,50
8 Veine de vigneron	Caro Niki	8,39
9 Terraferma	Crialese Emanuele	7,85
10 Café de Flore	Vallee Jean-Marc	7,32
11 Balada triste de trompeta	De La Iglesia Alex	7,29
12 Melancholia	Von Trier Lars	7,01
13 Vallanzasca	Placido Michèle	7,00

E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)

En 2010, 46 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€, soit un nombre en nette progression par rapport à 2009 (27 films). Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 22,7 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2010, contre 14,8 % en 2009 et 14,3 % en 2008.

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	24	40	37	49	28	19	29	28	27	46
donc films de coproduction	7	15	16	12	11	5	9	10	8	20
films à majorité étrangère	6	10	3	2	11	8	8	7	5	9
total	30	50	40	51	39	27	37	35	32	55

Le nombre de films présentant un devis compris entre 4 M€ à 5 M€ passe de 9 films en 2009 à 16 en 2010 (17 en 2008). Ces films composent 34,8 % de l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (33,3 % en 2009, 60,7 % en 2008). En 2010, 10 films affichent un devis compris entre 5 M€ et 6 M€, contre 8 films en 2009 et 4 films en 2008. Le nombre de films dont le devis est compris entre 6 M€ et 7 M€ augmente de 10 unités, passant de 10 en 2009 à 20 en 2010. Le nombre de films de la tranche supérieure (devis compris entre 7 M€ et 8 M€) augmente également, passant de 8 films en 2009 à 14 films en 2010.

Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
de 3 M€ à 4 M€	19	15	18	15	22	16	17	21	20	22
de 4 M€ à 5 M€	9	9	17	16	7	7	9	17	9	16
de 5 M€ à 5,34 M€	11	24	20	33	9	6	3	2	3	3
de 5,34 M€ à 6 M€	2	2			3		5	2	5	7
de 6 M€ à 7 M€	2	5			9	6	12	7	10	20
de 7 M€ à 8 M€	5	9	7	2	7	11	8	5	8	14
sous-total de 4 M€ à 7 M€	24	40	37	49	28	19	29	28	27	46
total	48	64	62	66	57	46	54	54	55	82

Parmi les 46 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ agréés en 2010, 10 sont des premiers films et 10 des deuxièmes films (respectivement 9 et 9 en 2009, 7 et 4 en 2008).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ à 7 M€

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis total (M€)	122,60	209,30	182,91	246,99	154,92	100,08	161,37	143,78	150,03	256,69
part du total des devis des FIF* (%)	16,4	28,9	21,6	27,7	16,6	11,6	16,1	11,4	16,2	23,1
devis moyen (M€ courants)	5,11	5,23	4,94	5,04	5,53	5,27	5,56	5,13	5,56	5,58

* Films d'initiative française.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent près de 257 M€ d'investissements en 2010, ce qui constitue le plus haut niveau de financement depuis au moins 10 ans. Ces films captent ainsi 23,1 % de l'ensemble des investissements sur les films d'initiative française, contre 16,2 % en 2009 et 11,4 % en 2008.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ s'établit à 5,58 M€, contre 5,56 M€ en 2009 et 5,13 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen de ces films augmente très légèrement (+1 % par an en moyenne en euros courants, soit -0,7 % par an en moyenne en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

Les 46 films d'initiative française de 2010 dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient d'un préachat au titre de la première diffusion cryptée. Ils étaient 25 dans ce cas sur les 27 films agréés en 2009 et 28 films, soit la totalité, en 2008. 37 sont achetés par Canal+ (23 en 2009, 24 en 2008), dont 27 conjointement financés par Ciné Cinéma, 3 par TPS Star, 3 par Orange Cinéma séries, et un à la fois par Orange Cinéma séries et Ciné Cinéma. Parmi les 9 films non financés par Canal+, 6 sont achetés par Orange Cinéma séries seule et 3 sont conjointement financés Ciné Cinéma et TPS Star.

Au total, TPS Star achète 6 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2009 (10 en 2009, 10 en 2008), Ciné Cinéma en finance 31 (17 en 2009, 19 en 2008) et Orange Cinéma séries 10 (un seul en 2009).

26 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2010 (11 en 2009, 18 en 2008). France Télévision intervient sur 19 films (11 pour France 2, 8 pour France 3), TF1 sur 4 films et Arte sur 3 films. 23 des 26 films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2010 sont parallèlement préachetés pour la première et la deuxième diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 34 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2010 (16 en 2009, 22 en 2008). 9 films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (4 en 2009, 6 en 2008) et 21 films sont financés par au moins une aide publique régionale (9 en 2009, 11 en 2008). Le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 38 films d'initiative française dans cette catégorie de devis (18 en 2009, 22 en 2008).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€et 7 M€(%)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
apports des producteurs français	50,0	29,5	24,5	33,1	28,5	39,3	34,7	34,5	46,5	31,2
apports des SOFICA	4,6	5,6	7,7	4,0	4,6	5,3	5,9	5,4	3,9	7,2
aides sélectives et régionales	2,2	2,6	4,6	4,7	4,5	4,7	3,7	5,7	3,3	5,1
chaînes TV (coproductions + préachats)	37,2	44,4	39,6	39,5	36,1	33,1	36,0	34,2	27,5	32,1
mandats	nd	8,3	8,3	11,8	16,0	13,2	13,7	10,3	10,6	12,3
apports étrangers	6,0	9,7	15,2	6,9	10,3	4,4	6,0	9,9	8,1	12,1
total	100,0									

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 32,1 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2010, contre 32,4 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 27,5 % en 2009 et à 34,2 % en 2008. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 12,3 % du devis de ces films (10,6 % en 2009, 10,3 % en 2008), contre 17,0 % pour la totalité des films d'initiative française. Les SOFICA assurent 7,2 % du financement des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (3,9 % en 2009, 5,4 % en 2008), cette part s'établissant à 4,3 % sur la totalité des films d'initiative française.

Films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€et 7 M€(1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)
1 Poupoupidou	Hustache-Mathieu Gérald	4,02
2 De bon matin	Moutout Jean-Marc	4,05
3 Un amour de jeunesse	Hansen-Love Mia	4,08
4 Bye Bye Blondie	Despentes Virginie	4,10
5 Pauvres Gens (Les)	Guédiguian Robert	4,18
6 Fabienne	Alcala Jose	4,21
7 Cochon de Gaza (Le)	Estibal Sylvain	4,24
8 Tableau (Le)	Laguionie Jean-François	4,26
9 Où va la nuit ?	Provost Martin	4,50
10 Nuit blanche	Jardin Frédéric	4,58
11 Permission de minuit	Gleize Delphine	4,59
12 Sport de filles	Mazuy Patricia	4,81
13 Skylab (Le)	Delpy Julie	4,87
14 Bouts de ficelle	Nemes Charles	4,88
15 Pour solde de tout compte	Lacan Pierre	4,90
16 Nicostratos	HorlaitT Olivier	5,00
17 Possessions	Guirado Eric	5,04
18 Assaut (L')	Leclercq Julien	5,29
19 Femme du Vème	Pawlikowski Pawel	5,31
20 Apprenti Père Noël (L')	Vinciguerra Luc	5,35
21 Low Cost	Barthélémy Maurice	5,35
22 Vie devant nous (La)	Jeanjean Bernard	5,37
23 Planque (La)	Isker Akim	5,60
24 No et moi	Breitman Zabou	5,85

Films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€(2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)
25 Mon père est femme de ménage	Azzedine Saphia	5,91
26 Père de ma fille (Le)	Valente Martin	5,92
27 Un baiser papillon	Silla Karine	6,10
28 Présumé coupable	Garenq Vincent	6,12
29 Polisse	Le Besco Maïwenn	6,14
30 Première Fois (La)	Mention Schaar Marie-Castille	6,19
31 Libre Echange	Gisquièvre Serge / Offenstein Christophe	6,20
32 Et soudain tout le monde me manque	Devoldère Jennifer	6,30
33 Switch	Schoendoerffer Frédéric	6,32
34 Conquête (La)	Durringer Xavier	6,42
35 Omar m'a tuer	Zem Roschdy	6,43
36 Small World	Chiche Bruno	6,54
37 Exercice de l'Etat (L')	Schoeller Pierre	6,55
38 Jour des corneilles (Le)	Dessaint Jean-Christophe	6,60
39 Last Furlong (The)	Merlet Agnès	6,60
40 Avant l'aube	Jacoulot Raphaël	6,71
41 Toi, moi, les autres	Estrougo Audrey	6,79
42 Bien-aimés (Les)	Honoré Christophe	6,81
43 Ligne droite (La)	Wargnier Régis	6,86
44 Il reste du jambon ?	Depetrini Anne	6,90
45 Aya de Yopougon	Abouet Marguerite / Oubrière Clément	6,90
46 Tu seras mon fils	Legrand Gilles	6,92

F. Les coproductions internationales

118 films sont coproduits avec au moins un partenaire étranger en 2010 (93 en 2009, 95 en 2008). En 2010, les films de coproduction internationale composent 45,2 % de l'ensemble des films agréés, contre 40,4 % en 2009 et 39,6 % en 2008. Ces films ont été coproduits avec 36 pays différents.

Nombre de films de coproduction internationale

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films à majorité française	47	57	78	37	61	37	52	51	45	60
films à majorité étrangère	32	37	29	36	53	39	43	44	48	58
total	79	94	107	73	114	76	95	95	93	118

Au total, 692,44 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale en 2010, soit 52,9 % de plus qu'en 2009, pour un nombre de films en progression de 26,9 % (+25 films). Au-delà de la hausse du nombre de films, cette augmentation est également due à la structure des devis des films à majorité étrangère. Ceux-ci sont en effet en nombre plus important dans la tranche des devis supérieurs à 20 M€, avec un seul film présentant un devis de 20,28 M€ en 2009, contre 4 films en 2010 dont un affichant un devis supérieur à 50 M€.

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
investissements français	197,53	265,15	410,48	226,83	321,68	300,99	250,61	283,75	245,94	343,16
investissements étrangers	176,42	182,47	363,96	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69	206,81	349,28
investissements totaux	373,95	447,62	774,44	455,87	690,83	615,21	499,95	550,44	452,75	692,44

En 2010, les investissements français sur les coproductions internationales s'élèvent à plus de 343 M€, soit une hausse de 39,5 % par rapport à 2009 et une progression moyenne de 6,3 % par an depuis 2001. Les investissements étrangers s'établissent à 349,28 M€ en 2010 (+68,9 % par rapport à 2009).

1) Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France s'établit à 60 films en 2010, contre 45 en 2009 et 51 en 2008. Les coproductions internationales représentent ainsi 29,6 % des films d'initiative française (24,7 % en 2009, 26,0 % en 2008).

A 365,58 M€, les investissements totaux dans ces films augmentent de 29,8 % par rapport à 2009, cette hausse étant proportionnelle à celle du nombre de films (+15 films). Entre 2001 et 2010, les investissements augmentent de 5,9 % par an en moyenne. La hausse de 2010 est à la fois imputable à l'augmentation des investissements français (+32,0 %) et à celle des investissements étrangers (+24,0 %). La part des investissements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit à 25,6 % en 2010 (26,8 % en 2009, 26,7 % en 2008).

En 2010, le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 6,09 M€ (6,26 M€ en 2009). Il progresse en moyenne de 3,1 % par an depuis 2001.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
investissements français	156,69	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98
investissements étrangers	61,23	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14	75,50	93,60
investissements totaux	217,92	311,07	468,18	299,45	338,38	331,78	302,50	319,18	281,55	365,58
devis moyen	4,64	5,46	6,00	8,09	5,55	8,97	5,82	6,26	6,26	6,09

Les films de coproduction concentrent 26,7 % des investissements français effectués sur les films d'initiative française en 2010. Ils en captaient 24,2 % en 2009 et 19,9 % en 2008.

Investissements français dans les films d'initiative française (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	687,89	644,33	720,61	789,07	837,36	777,02	907,37	1 174,06	851,99	1 018,55
dont coproductions	156,69	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04	206,05	271,98
<i>part des coproductions (%)</i>	22,8	35,9	47,4	24,9	28,9	31,4	22,7	19,9	24,2	26,7

Comme les quatre années précédentes, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne restent les partenaires privilégiés de la France pour la coproduction d'initiative française. Le Canada occupe également une place de choix avec 5 coproductions en 2010.

Nombre de films d'initiative française selon les pays de coproduction

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Belgique	14	15	24	10	20	11	18	22	21	28
Allemagne	4	10	7	9	6	6	10	8	8	10
Italie	7	8	10	9	12	9	9	13	5	7
Canada	3	5	3	1	10	2	8	2	4	5
Luxembourg		1	2	2	2	1	3	7	3	5
Suisse	4	6	5		2	4	3	7	3	4

2) Les coproductions à majorité étrangère

A 58 titres en 2010, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger augmente de dix unités par rapport à 2009.

Les investissements totaux sur ces films atteignent 326,86 M€ en 2010 et augmentent de 90,9 % par rapport à 2009 pour dix films supplémentaires. Au-delà de l'évolution du nombre de films, cette progression est ainsi principalement liée aux films à devis élevé. En effet, six films présentent un devis supérieur à 10 M€ et cumulent 163,89 M€ de devis en 2010, contre deux films pour 34,33 M€ de devis cumulés en 2009.

Les investissements français dans les coproductions à majorité étrangère passent de 39,89 M€ en 2009 à 71,19 M€ en 2010 (+78,5 %) et les investissements étrangers s'établissent à 255,67 M€ en 2010, contre 131,32 M€ en 2009 (+94,7 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 21,8 % en 2010, contre 23,3 % en 2009 et 21,5 % en 2008.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 5,64 M€ en 2010, contre 3,57 M€ en 2009 et 5,26 M€ en 2008.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
investissements français	40,84	33,92	68,73	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70	39,89	71,19
investissements étrangers	115,19	102,63	237,53	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56	131,32	255,67
investissements totaux	156,04	136,55	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26	171,20	326,86
devis moyen	4,88	3,69	10,56	4,35	6,65	7,27	4,59	5,26	3,57	5,64

En 2010, les premiers pays partenaires de la France pour les coproductions à majorité étrangère sont l'Italie (14 films), l'Allemagne (13 films) et la Belgique (11 films). A noter que la première coproduction franco-chinoise officielle a été agréée en 2010, suite à la signature de l'accord de coproduction avec la Chine le 25 septembre 2010.

Nombre de coproductions à majorité étrangère selon les pays de coproduction

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Italie	10	10	3	7	16	12	10	8	8	14
Allemagne		4	4	9	14	2	8	11	14	13
Belgique	4	1	3	8	8	10	9	13	6	11
Espagne	4	6	6	3	7	9	3	4	5	7
Suisse	2	3	1	2	4	2		1	7	5
Canada	2	4	5	2	3	3	3	4	4	5
Israël		1	2	3	2	2	2	4	4	5
Grande-Bretagne	4	5	9	11	14	12	5	4	2	3
Suède			1	1	1			1	5	2
Danemark	1	1		2	2			1	3	2
Portugal	2	3	1	2	3	1	1		6	1
Hongrie							2	1	3	1
Argentine								2	2	1
Chili									2	1
Chine										1

3) Les coproductions financières bilatérales

Il s'agit des coproductions sans apport artistique et technique du pays minoritaire, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Italie	9	1	6	12	10	9	10	4	6
Espagne	2	3	1	1	1	1	2	1	2
Grande-Bretagne	1	1	2						
total	12	5	9	13	11	10	12	5	8

Parmi les 8 coproductions financières bilatérales de 2010, une est une coproduction majoritaire française et 7 sont des coproductions minoritaires.

4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne

Depuis la ratification par la France de la Convention européenne sur la coproduction² en 2002, le nombre de coproductions réunissant au minimum trois pays en application de cette Convention est en progression. Cette convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 118 films de coproduction agréés en 2010, 41 sont coproduits dans le cadre de la Convention, soit plus d'un tiers. 16 sont des films d'initiative française et 25 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 16 des 25 films à majorité étrangère.

G. Les premiers et les deuxièmes films

Les premiers et deuxièmes films représentent 47,3 % de la production d'initiative française.

1) Les premiers films

31,0 % des films d'initiative française agréés en 2010 sont des premiers films, contre 42,3 % en 2009 et 37,8 % en 2008. La production d'initiative française est constituée d'au moins une cinquantaine de premières œuvres par an depuis 10 ans.

Nombre de premiers films

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	172	163	183	167	187	164	185	196	182	203
dont premiers films	53	67	68	54	69	56	72	74	77	63
dont avec avance avant*	13	20	23	22	16	18	15	18	17	18

*Avance sur recettes avant réalisation.

² La Convention s'applique aux coproductions réunissant au moins trois pays européens signataires.

28,6 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation. A 18 films, le nombre de premiers films bénéficiant d'une avance est stable par rapport à 2009 (17 films).

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 5,48 M€, celui des premiers films s'établit à 3,65 M€ en 2010 (3,27 M€ en 2009, 2,95 M€ en 2008). 28 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ (24 films en 2009, 25 films en 2008) dont 13 films un devis supérieur à 6 M€ (12 films en 2009, 9 films en 2008). Parmi ces 13 derniers, 4 ont un devis supérieur à 10 M€ (4 films en 2009, 2 films en 2008). Par ailleurs, alors que 28,6 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2010 (35,2 % en 2009, 34,2 % en 2008), 42,9 % des premiers films sont dans ce cas (48,1 % en 2009, 50,0 % en 2008).

35 des 63 premiers films d'initiative française de 2010 font l'objet d'un financement de Canal+, soit 55,6 % d'entre eux (53,2 % en 2009, 55,4 % en 2008). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films est de 1 145 900 € en 2010, contre 915 500 € en 2009 et 813 300 € en 2008. TPS Star intervient dans 6 premiers films (16 en 2009, 11 en 2008), Ciné Cinéma en finance 34 (40 en 2009, 37 en 2008) et Orange Cinéma séries trois. Les chaînes hertziennes financent 24 premiers films (18 en 2009, 23 en 2008), soit 38,1 % des premiers films (23,4 % en 2009, 31,1 % en 2008).

2) Les deuxièmes films

33 films d'initiative française sont des deuxièmes films en 2010 (37 en 2009, 31 en 2008), soit 16,3 % de l'ensemble (20,3 % en 2009, 15,8 % en 2008).

Nombre de deuxièmes films

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	172	163	183	167	187	164	185	196	182	203
dont deuxièmes films	36	31	27	35	34	27	32	31	37	33
dont avec avance avant*	6	8	4	13	13	7	9	6	9	8

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 4,38 M€, contre 4,69 M€ en 2009 et 8,39 M€ en 2008.

24,2 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (24,3 % en 2009, 19,4 % en 2008). 8 deuxièmes films bénéficient d'une avance en 2010, contre 9 en 2009 et 6 en 2008.

Canal+ finance 19 deuxièmes films (30 en 2009, 19 en 2008), soit 57,6 % des deuxièmes films d'initiative française (81,1 % en 2009, 61,3 % en 2008). TPS Star intervient dans 3 deuxièmes films (6 en 2009, 8 en 2008), Ciné Cinéma en finance 15 (23 en 2009, 11 en 2008) et Orange Cinéma séries trois. Les chaînes hertziennes financent 18 deuxièmes films (16 en 2009, 15 en 2008).

H. Films d'animation et films documentaires

Par rapport à 2009, 18 films d'initiative française de plus en fiction, 5 films de plus en animation et 2 de moins en documentaire.

Nombre de films agréés selon le genre

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films de fiction	173	175	186	184	202	177	194	196	195	225
<i>dont FIF*</i>	148	141	159	149	152	141	156	155	151	169
films documentaires	18	22	20	15	30	21	29	34	30	27
<i>dont FIF*</i>	18	21	19	14	28	20	28	32	27	25
films d'animation	4	3	6	4	8	5	5	10	5	9
<i>dont FIF*</i>	3	1	5	4	7	3	1	9	4	9
total	195	200	212	203	240	203	228	240	230	261
<i>dont FIF*</i>	169	163	183	167	187	164	185	196	182	203

*Films d'initiative française

1) Les films documentaires

27 films documentaires dont 25 d'initiative française sont agréés en 2010 (30 dont 27 d'initiative française en 2009, 34 dont 32 d'initiative française en 2008).

Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 0,67 M€ (1,13 M€ en 2009, 2,32 M€ en 2008). En 2010, le devis le plus élevé des films documentaires d'initiative française s'établit à 2,49 M€ (5,81 M€ en 2009). Tous les autres documentaires présentent un devis inférieur à 2 M€, soit 24 films. Parmi ces derniers, 21 films ont un devis inférieur à 1 M€ (18 films en 2009). C'est cette différence dans la structure des devis qui explique la baisse du devis moyen des documentaires en 2010. Il convient, par ailleurs, de rappeler qu'en 2008, le montant élevé du devis moyen s'expliquait par la présence exceptionnelle au sein de la production d'initiative française d'un film documentaire présentant un devis de 49,6 M€. Sans ce film, le devis moyen s'établissait à 0,80 M€.

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis moyen	0,57	0,86	0,73	0,85	1,12	0,93	1,29	2,32	1,13	0,67
évolution (%)	+14,8	+49,6	-14,9	+16,4	+32,0	-17,2	+38,8	+80,1	-51,5	-40,8
devis médian	0,61	0,40	0,47	0,63	0,58	0,57	0,71	0,54	0,74	0,60
évolution (%)	+177,9	-34,3	+15,6	+36,3	-8,4	-1,8	+24,5	-23,9	+36,0	-18,9

4 documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2010 (5 en 2009, 7 en 2008), un par Ciné Cinéma (un en 2009, un en 2008), aucun par TPS Star (2 en 2009, 5 en 2008) et 2 par Orange Cinéma séries. Arte est la seule chaîne en clair à financer 6 documentaires d'initiative française en 2010.

Parmi les 25 documentaires d'initiative française agréés en 2010, 7 bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (2 en 2009, 9 en 2008), de 157 000 € en moyenne, et 7 d'une avance après réalisation (6 en 2009, 5 en 2008), de 77 000 € en moyenne.

56,0 % des films documentaires d'initiative française ont bénéficié d'une aide sélective à la production (avance avant et après réalisation), contre 29,6 % en 2009 et 43,7 % en 2008.

2) Les films d'animation

9 films d'animation, tous d'initiative française, sont agréés en 2010 (5 films dont 4 d'initiative française en 2009, 10 films dont 9 d'initiative française en 2008).

En 2010, le devis moyen des films d'animation d'initiative française est de 10,29 M€. Pour mémoire, le devis moyen des films de fiction s'établit à 5,93 M€ et le devis moyen de l'ensemble des films d'initiative française à 5,48 M€.

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Un monstre à Paris	Bergeron Eric	28,22	100%
Mécanique du cœur (La)	Malzieu Mathias / Berla Stéphane	19,56	100%
Ernest et Célestine	Aubier Stéphane / Patar Vincent / Renner Benjamin	9,20	majoritaire
Zarafa	Bezançon Rémi / Lie Jean-Christophe	8,52	100%
Aya de Yopougon	Abouet Marguerite / Oubrière Clément	6,90	100%
Jour des corneilles (Le)	Dessaint Jean-Christophe	6,60	majoritaire
Apprenti Père-Noël (L')	Vinciguerra Luc	5,35	majoritaire
Tableau (Le)	Laguionie Jean-François	4,26	majoritaire
Approved for Adoption	Boileau Laurent / Henin Jung	3,97	majoritaire

Sept des neuf films d'animation d'initiative française de 2010 sont financés par Canal+ (2 en 2009, 5 en 2008), aucun par TPS Star (aucun en 2009, 3 en 2008), cinq par Ciné Cinéma (2 en 2009 et 2008) et un par Orange Cinéma Séries. Six films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2010 (2 en 2009, 3 en 2008). France 3 finance ces six films dont quatre conjointement avec Canal+ et Ciné Cinéma.

Deux films d'animation d'initiative française ont bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation en 2010 (aucun en 2009, un en 2008).

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis moyen	4,80	3,43	6,62	22,32	8,74	8,64	10,07	21,45	9,54	10,29
évolution (%)	-0,5	-28,6	+93,2	+237,1	-60,9	-1,1	+16,6	+113,1	-55,5	+7,8
devis médian	5,32	3,43	3,80	9,64	6,06	10,34	10,07	9,02	9,02	6,90
évolution (%)	+11,7	-35,6	+10,9	+153,8	-37,1	+70,6	-2,6	-10,4	+0,0	-23,5

II. Le financement des films produits en 2010

A. Le financement des films d'initiative française

En 2010, les sociétés de production et les chaînes de télévision demeurent les principaux financeurs des films d'initiative française. La contribution des premières diminue de 0,7 point par rapport à 2009 et s'établit à 27,2 % hors soutien automatique. Celle des secondes est stable à 32,4 %. Les apports des chaînes de télévision augmentent de 19,9 % entre 2009 et 2010 et ceux des sociétés de production de 16,9 %.

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) en faveur des films d'initiative française avaient connu une forte croissance sur la période récente, en particulier les mandats salles et étrangers. Cette tendance a marqué le pas en 2009. En 2010, les mandats vidéo et les mandats étrangers semblent renouer avec la croissance, en restant, toutefois, à des niveaux nettement inférieurs à ceux observés en 2008. A l'inverse, les mandats de distribution en salles continuent de baisser (-9,2 %). Ces derniers financent 9,7 % des devis des films d'initiative française en 2010, contre 12,9 % en 2009 et 12,1 % en 2008. La part des devis des films d'initiative française couverte par les mandats étrangers passe de 2,6 % en 2009 à 6,5 % en 2010 (12,8 % en 2008). Les mandats ne constituant pas des financements encadrés, ces évolutions sont à appréhender avec prudence.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
apports des producteurs français	42,8	26,7	22,8	25,8	26,8	31,9	25,7	26,7	27,9	27,2
apports des SOFICA	3,3	4,6	4,5	3,1	3,1	3,5	3,9	2,8	3,8	4,3
soutien automatique	7,0	9,8	8,7	7,9	7,9	7,9	6,3	5,5	7,1	6,0
aides sélectives	3,2	3,6	3,5	3,5	3,0	2,6	2,6	2,1	2,5	2,7
aides régionales ¹	-	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6	1,8	2,0	1,9
apports en coprod. des chaînes de TV	3,7	4,6	3,8	4,3	3,8	3,3	3,8	3,2	3,7	3,6
préachats des chaînes de TV	31,9	29,7	26,2	28,1	25,5	25,3	26,8	24,5	28,7	28,9
à valoir des distributeurs français ²	0,0	7,5	6,8	6,0	9,8	7,4	9,5	12,1	12,9	9,7
à valoir des éditeurs vidéo français ³	-	1,5	2,0	2,0	3,1	2,2	2,1	1,7	0,6	0,7
mandats étrangers ⁴	-	-	5,6	6,5	5,3	4,2	8,2	12,8	2,6	6,5
apports étrangers	8,2	11,0	14,9	11,6	10,3	10,2	9,6	6,8	8,1	8,4
total	100,0									

¹ Aides régionales incluant les apports du CNC. Les aides régionales sont comptabilisées séparément à partir de 2002.

² Y compris mandats vidéo et étranger pour certains films.

³ Les mandats pour l'édition vidéo sont comptabilisés séparément depuis 2002.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

Les aides sélectives apparaissent en nette hausse entre 2009 et 2010 (+28,8 %). Leur incidence sur le financement global des films d'initiative française, qui se réduisait régulièrement depuis 2002, connaît une nouvelle augmentation depuis 2009 et s'établit à 2,7 % en 2010. En proportion, la contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française est relativement stable sur les trois dernières années (1,9 % en 2010). Les montants dédiés à ces aides augmentent de 12,7 % entre 2009 et 2010. Ils atteignent un niveau relativement élevé mais inférieur à celui observé en 2008.

La contribution des SOFICA passe de nouveau au-delà des 4 % en 2010 (4,3 %), soit un niveau nettement supérieur à celui de 2009 (3,8 %). Les apports des SOFICA sont en très forte augmentation (+36,9 % entre 2009 et 2010).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2009	2010	évolution (%)
apports des producteurs français	259,04	302,89	+16,9
apports des SOFICA	34,87	47,74	+36,9
soutien automatique	66,03	66,96	+1,4
aides sélectives	23,39	30,12	+28,8
aides régionales ¹	18,79	21,18	+12,7
apports en coprod. des chaînes de TV	34,74	39,90	+14,9
préachats des chaînes de TV	266,22	320,93	+20,6
à valoir des distributeurs français ²	119,38	108,40	-9,2
à valoir des éditeurs vidéo français ³	5,58	7,70	+37,9
mandats étrangers ⁴	23,95	72,73	+203,7
apports étrangers	75,50	93,60	+24,0
total	927,48	1 112,15	+19,9

¹ Aides régionales incluant les apports du CNC. Les aides régionales sont comptabilisées séparément à partir de 2002.

² Y compris mandats vidéo et étranger pour certains films.

³ Les mandats pour l'édition vidéo sont comptabilisés séparément depuis 2002.

⁴ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Les aides sélectives et les aides régionales assurent 16,6 % du financement total des films dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2010 et seulement 1,1 % de celui des films à plus de 7 M€. A contrario, les mandats (salles, vidéo et étranger) concourent à hauteur de 22,1 % au financement des films à plus de 7 M€ et contribuent seulement à 5,3 % à celui des films en deçà de 4 M€.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2010 (%)

	<1M€	1-4M€	4-7M€	>=7M€	tous
apports des producteurs français (y compris soutien automatique)	59,0	37,7	31,2	32,1	33,3
apports des SOFICA	0,8	4,4	7,2	3,2	4,3
aides sélectives et régionales	19,5	16,2	5,1	1,1	4,6
chaînes TV (coproductions + préachats)	10,0	27,9	32,1	34,4	32,4
mandats	5,2	5,3	12,3	22,1	17,0
apports étrangers	5,5	8,4	12,1	7,1	8,4
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

B. Les préachats de Canal+

Canal+ préachète 155 films en 2010 soit 59,4 % des films agréés

155 films agréés en 2010 ont fait l'objet d'un investissement de Canal+ pour un montant global de 194,57 M€, en hausse de 18,1 % par rapport à 2009. En 2010, le niveau d'intervention de la chaîne est le plus élevé de la décennie. L'investissement de Canal+ augmente de 2,7 % par an en moyenne entre 2001 et 2010.

Ces données n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés avec Canal+ et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques 2010.

Les obligations de Canal+, +, telles qu'elles résultent des textes réglementaires et de la convention conclue avec le CSA, ont entériné l'accord du 18 décembre 2009 passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12,5 % et 9,5 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,61 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,73 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 80 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Canal+ est toujours soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante. Les apports en coproduction ne sont pas comptabilisés dans les obligations de Canal+.

Nombre de films préachetés par Canal+

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	111	98	99	114	106	109	126	125	121	133
coproductions minoritaires	11	11	9	10	14	16	14	17	13	22
total	122	109	108	124	120	125	140	142	134	155

133 films d'initiative française ont été préachetés par Canal+ en 2010, contre 121 en 2009 et 125 en 2008. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ est de 65,5 % en 2010 (66,5 % en 2009, 63,8 % en 2008).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	147,10	117,26	123,43	128,14	115,24	128,97	152,59	167,10	157,25	179,03
coproductions minoritaires	6,01	5,73	5,88	8,51	10,80	9,35	7,68	6,86	7,55	15,53
total	153,10	122,99	129,31	136,65	126,04	138,32	160,28	173,96	164,79	194,57

Les investissements de Canal+ couvrent 17,9 % de l'ensemble des investissements français dans les films agréés en 2010. Cette proportion était de 18,5 % en 2009 et de 14,2 % en 2008.

Par rapport à 2009, l'engagement financier de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises fait plus que doubler, passant de 7,55 M€ en 2009 à 15,53 M€ en 2010, pour un nombre de films en progression de 69,2 % (+9 films).

Parallèlement, l'investissement dans les films d'initiative française augmente de 13,9 % et atteint 179,03 M€, pour un nombre de films en hausse de 9,9 % (+12 films).

L'apport moyen de la chaîne sur les films d'initiative française est relativement stable et s'établit à 1,35 M€. Il était de 1,30 M€ en 2009 et de 1,34 M€ en 2008. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 101 050 € et 5,41 M€ en 2010 (entre 50 000 € et 5,35 M€ en 2009, entre 15 000 € et 5,34 M€ en 2008).

Films d'initiative française selon le devis en 2010

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	40	65	46	40	12	203
dont préachetés par Canal+	4	44	37	36	12	133
%	10,0	67,7	80,4	90,0	100,0	65,5

En 2010, parmi les 133 films d'initiative française préachetés par Canal+, 127 ont été achetés par la chaîne pour la première diffusion cryptée et 6 pour la deuxième diffusion payante. Canal+ intervient toujours dans des films aux devis variés. En 2010, la chaîne achète 77,5 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (74,8 % en 2009 et 79,1 % en 2008). Elle préachète également 10,0 % des films dont le devis est inférieur à 1 M€ (10,7 % en 2009 et 9,1 % en 2008) et l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€ (comme en 2009, 83,3 % en 2008). Pour répondre à sa clause de diversité, Canal+ finance 48 des 105 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2010 (56 sur 109 en 2009, 48 sur 108 en 2008).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2009

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	28	81	27	35	11	182
dont préachetés par Canal+	3	53	23	31	11	121
%	10,7	65,4	85,2	88,6	100,0	66,5

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 7,19 M€ en 2010, contre 6,72 M€ en 2009 et 8,58 M€ en 2008. Cette hausse significative s'explique notamment par la présence, parmi les films préachetés par la chaîne en 2010, de sept films d'initiative française à devis supérieur à 20 M€, contre quatre en 2009. Entre 2000 et 2009, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Canal+ augmente en moyenne de 2,8 % par année (+1,1 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis moyen	5,59	5,42	6,55	6,22	6,74	6,95	7,17	8,58	6,72	7,19

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2010, figurent 35 premiers films, soit 26,3 % de l'ensemble des films d'initiative française préachetés par la chaîne (33,9 % en 2009) et 19 deuxièmes films, soit 14,3 % (24,8 % en 2009).

C. Les préachats de TPS Star

TPS Star participe au financement de 15 films agréés en 2010, tous d'initiative française.

Les obligations de TPS Star en matière de financement de la production de films cinématographiques : A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées et une nouvelle convention a été conclue avec le CSA. TPS Star doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 2,01 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 1,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, TPS Star s'engage à ce que au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

TPS Star est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2010, TPS Star finance 15 films agréés, tous d'initiative française (34 films dont 33 d'initiative française en 2009). Le nombre de films préachetés est divisé par plus de deux entre 2009 et 2010.

Nombre de films préachetés par TPS Star

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	20	16	16	44	38	26	41	46	33	15
coproductions minoritaires	2	1	-	2	7	4	4	7	1	-
total	22	17	16	46	45	30	45	53	34	15

Les investissements de TPS Star dans les films d'initiative française sont en hausse de 6,7 % par rapport à 2009 mais restent à un niveau relativement bas (12,70 M€, contre 11,86 M€ en 2009 et 20,17 M€ en 2008).

L'augmentation constatée par rapport à 2009 et la baisse importante du nombre de films financés font apparaître un apport moyen par film d'initiative française en nette hausse (+135,6 %) pour atteindre 847 000 €. Sept films bénéficient de plus de 1 M€ financés par TPS Star en 2010, contre trois en 2009.

Investissements de TPS Star en préachats (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	23,22	23,39	21,92	31,32	32,53	13,40	19,94	20,17	11,86	12,70
coproductions minoritaires	0,59	0,30		0,55	1,53	0,60	0,52	2,10	0,04	-
Total	23,81	23,69	21,92	31,87	34,06	14,00	20,46	22,27	11,90	12,70

Les achats de première fenêtre de diffusion payante sur les films d'initiative française (12,02 M€, soit 94,6 % du total) sont en augmentation de 43,4 % par rapport à 2009 et concernent 11 films (comme en 2009). Leur part dans le volume global des investissements de TPS Star est en hausse par rapport à 2009 (70,7 %).

TPS Star mobilise 5,1 % de son investissement dans les films d'initiative française pour les préachats de deuxième fenêtre de diffusion payante en 2010 (0,65 M€ pour 3 films d'initiative française). L'investissement de TPS Star pour les préachats de deuxième diffusion cryptée est en recul de 79,0 % par rapport à l'année précédente (3,10 M€ pour 15 films d'initiative française en 2009). En 2009, les préachats de deuxième fenêtre captaien 26,1 % des investissements totaux de TPS Star sur les films d'initiative française.

En 2010, TPS Star préachète un film d'initiative française pour la troisième fenêtre de diffusion payante (sept films en 2009). 0,2 % de l'ensemble des investissements de TPS Star sur les films d'initiative française sont consacrés à cet effet (3,2 % en 2009).

L'investissement moyen de TPS Star par film d'initiative française est de 0,85 M€ en 2010 (0,36 M€ en 2009). Il connaît toutefois des variations importantes selon le type de diffusion. Pour une première fenêtre de diffusion payante, le montant moyen d'investissement s'élève à 1,09 M€ (0,76 M€ en 2009) ; pour une deuxième fenêtre, il est de 0,22 M€ (0,21 M€ en 2009).

Les investissements au titre de la première fenêtre de diffusion payante s'échelonnent entre 0,25 M€ et 1,90 M€ en 2010 (entre 0,20 M€ et 2,00 M€ en 2009).

Films d'initiative française selon le devis en 2010

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	40	65	46	40	12	203
dont préachetés par TPS Star		5	6	4		15
%	0,0	7,7	13,0	10,0	0,0	7,4

TPS Star préachète 7,4 % des films d'initiative française en 2010, contre 18,1 % en 2009. TPS Star intervient exclusivement dans des films aux devis compris entre 1 M€ et 15 M€ et concentre 51,8 % de ses investissements sur des films dont le devis se situe entre 4 M€ et 7 M€. Cette part est en nette augmentation par rapport aux années précédentes (31,1 % en 2009, 24,7 % en 2008).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2009

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	28	81	27	35	11	182
dont préachetés par TPS Star		12	10	10	1	33
%	0,0	14,8	37,0	28,6	9,1	18,1

Le devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Star s'établit à 5,92 M€ en 2010, contre 5,86 M€ en 2009 et 7,72 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par TPS Star diminue en moyenne de 0,3 % par année (-2,0 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Star (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis moyen	6,07	9,67	8,53	6,36	7,42	7,05	8,15	7,72	5,86	5,92

Par ailleurs, 6 films d'initiative française financés par TPS Star sont des premiers films (15 en 2009) et 2 sont des deuxièmes films (6 en 2009).

D. Les préachats de Ciné Cinéma

Ciné Cinéma participe au financement de 139 films en hausse de 14,3 %

Les obligations de Ciné Cinéma en matière de financement de la production de films cinématographiques : Ciné Cinéma est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française (EOF), fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions).

A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées. Ciné Cinéma comprend désormais sept services qui ont conclu de nouvelles conventions avec le CSA au cours du deuxième semestre 2007.

Les services de Ciné Cinéma doivent ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 25 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,85 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné Cinéma s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

Ciné Cinéma est également soumis à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2010, Ciné Cinéma investit 23,01 M€ dans 139 films dont 121 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné Cinéma est de nouveau en nette augmentation par rapport à l'année précédente : +18 films et des investissements en hausse de 14,3 %.

Nombre de films préachetés par Ciné Cinéma

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	18	36	46	65	57	77	89	103	121
coproductions minoritaires	1	4	2	2	2	4	8	9	18
total	19	40	48	67	59	81	97	112	139

Ciné Cinéma finance parallèlement 18 films de coproduction à majorité étrangère en 2010, contre 9 en 2009 et 8 en 2008. 1,24 M€ sont consacrés à ces achats, soit un montant en hausse de 34,4 % par rapport à 2009.

Investissements de Ciné Cinéma en préachats (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	2,72	6,43	9,13	11,77	9,22	13,31	16,21	19,04	21,76
coproductions minoritaires	0,06	0,79	0,28	0,13	0,10	0,44	0,58	0,93	1,24
total	2,78	7,22	9,41	11,90	9,32	13,75	16,79	19,96	23,01

L'investissement moyen de la chaîne sur les films d'initiative française s'établit à 179 900 € en 2010, contre 184 800 € en 2009 et 182 100 € en 2008. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent de 15 000 € à 606 000 € en 2010 (15 000 € à 600 000 € en 2009).

En 2010, Ciné Cinéma consacre 0,38 M€ à l'achat de la première diffusion payante de six films d'initiative française (0,8 M€ pour 7 films en 2009). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 64 000 €, contre 115 000 en 2009 et 118 200 € en 2008. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 1,8 % des investissements de Ciné Cinéma sur les films d'initiative française en 2010, contre 4,3 % en 2009 et 8,0 % en 2008.

Pour 112 autres films d'initiative française financés en 2010 (91 films en 2009), Ciné Cinéma achète la deuxième diffusion payante. Ciné Cinéma consacre en moyenne 189 500 € par film à ces achats (197 900 € en 2009).

Ciné Cinéma consacre enfin 0,15 M€ au préachat de troisième fenêtre de diffusion payante pour 3 films d'initiative française en 2010, soit une moyenne de 50 500 € par film.

Films d'initiative française selon le devis en 2010

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	40	65	46	40	12	203
dont préachetés par Ciné Cinéma	4	44	31	31	11	121
%	10,0	67,7	67,4	77,5	91,7	59,6

Ciné Cinéma préachète au total 59,6 % des films d'initiative française en 2010, contre 56,6 % en 2009. Ciné Cinéma intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est supérieur à 1 M€. Elle achète 71,8 % d'entre eux en 2010, contre 66,2 % en 2009. En 2010, 79,2 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€.

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2009

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	28	81	27	35	11	182
dont préachetés par Ciné Cinéma	1	55	17	22	8	103
%	3,6	67,9	63,0	62,9	72,7	56,6

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné Cinéma s'établit à 7,06 M€ en 2009, contre 6,01 M€ en 2009 et 6,09 M€ en 2008. Entre 2002 et 2010, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Ciné Cinéma augmente en moyenne de 8,6 % par année (+6,8 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné Cinéma (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
devis moyen	3,66	4,63	5,24	5,26	5,51	6,69	6,09	6,01	7,06

Ciné Cinéma préachète 34 premiers films et 15 deuxièmes films d'initiative française en 2010 (40 premiers films et 23 deuxièmes films en 2009).

E. Les préachats de Orange Cinéma séries

Les obligations de Orange Cinéma séries : Orange Cinéma séries regroupe plusieurs services de cinéma, dont des services de premières diffusions (Orange Ciné Happy, Orange Ciné Max, Orange Ciné Novo, Orange Ciné Choc) et un service dont la programmation est essentiellement constituée d'œuvres cinématographiques issues du patrimoine (Orange Ciné Géants). Ses obligations ont fait l'objet d'un accord conclu avec les organisations professionnelles du cinéma le 10 novembre 2009.

Les services d'Orange Cinéma séries doivent consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 2,25 € lorsque le nombre d'abonnés sera entre un million cinq cent mille et trois millions et à 3,12 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions.

Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 1,90 € lorsque ce nombre sera compris entre un million cinq cent mille et trois millions, et à au moins 2,64 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. Ces obligations en matière de production cinématographique sont appréciées globalement au niveau du groupement de services.

En outre, Orange Cinéma séries s'engage à ce qu'au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Orange Cinéma séries est parallèlement soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Il convient de rappeler que l'accord du 10 novembre 2009 prévoit également une enveloppe minimum de 80 M€ d'investissements dans des droits d'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française sur la période 2009-2011.

Oranges Cinéma séries finance en 2010 deux fois plus de films (26 films) pour un investissement de 23,38 M€ soit 3,2 fois plus qu'en 2009

Orange Cinéma séries finance 26 films dont 24 d'initiative française de la production 2010 (13 films dont 12 d'initiative française en 2009), pour un montant total de 23,38 M€ (7,22 M€ en 2009).

Nombre de films préachetés par Orange Cinéma séries

	2008	2009	2010
films d'initiative française	3	12	24
coproductions minoritaires		1	2
total	3	13	26

Elle investit 22,85 M€ dans les films d'initiative française dont 21,32 M€ pour les droits de première fenêtre payante de 17 films (6 films en 2009) et 1,53 M€ pour les droits de deuxième fenêtre de 7 films (3 en 2009). Orange Cinéma séries ne fait pas de préachat en troisième fenêtre en 2010 ; trois films étaient concernés en 2009.

Investissements de Orange Cinéma séries en préachats (M€)

	2008	2009	2010
films d'initiative française	4,93	6,49	22,85
coproductions minoritaires		0,73	0,53
total	4,93	7,22	23,38

Le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Orange Cinéma séries s'établit à 5,18 M€ en 2010, contre 5,77 M€ en 2009. 84,8 % des investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€.

Parmi les 24 films d'initiative française préachetés par Orange Cinéma séries en 2010, 7 sont des premiers films (4 en 2009) et 3 des deuxièmes films (3 en 2009).

F. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films dont la production a débuté (agrément des investissements) ou s'est achevée durant l'année (agrément de production). Ce calendrier explique les éventuelles distorsions avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au CSA. Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques :

Les services de télévision diffusés en clair (notamment TF1, chaînes de France Télévisions, et M6) doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française.

Les investissements comptabilisés peuvent être des préachats (acquisitions de droits de diffusion en exclusivité acquis avant la fin de la période de prise de vues) ou des investissements en parts de coproduction. Ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet. Celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué. Les parts de coproduction permettent d'optimiser les investissements consentis au titre du préachat.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs en préachats et en coproduction est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales.

75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante.

Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a, à ce titre, aucune obligation particulière en termes de contribution à la production.

Le décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 fixant les obligations de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles par les éditeurs de services de télévision a été modifié pour prendre en compte le protocole d'accord signé entre France Télévisions et les organisations professionnelles du cinéma le 20 décembre 2007. Ce protocole vise à ouvrir davantage la grille de diffusion des films sur les chaînes de France Télévisions en contrepartie d'investissements plus importants dans la production cinématographique. Ainsi, le décret n° 2008-1242 du 28 novembre 2008 impose aux services de télévision qui souhaitent profiter de l'élargissement des plages horaires de diffusion d'œuvres cinématographiques (le samedi après 22h30 pour certains films art et essai, le dimanche avant 03h00 pour les films de patrimoine) de consacrer, à compter de 2010, au moins 3,5 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes. Un décret du même jour a modifié le cahier des charges de France 2 et France 3 pour pouvoir appliquer ce nouveau dispositif.

En 2010, parmi les 261 films agréés, les chaînes en clair ont financé au total 121 films dont 102 d'initiative française (87 films dont 77 d'initiative française en 2009). Un seul film d'initiative française est financé simultanément par deux diffuseurs en clair. Trois films étaient dans ce cas en 2009. En 2010, un film d'initiative française fait l'objet d'un préachat de droits de diffusion de la part d'une chaîne en clair sans qu'il soit accompagné d'une coproduction. Aucun film n'était dans ce cas en 2009.

Nombre de films financés par les chaînes en clair

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	81	96	90	97	89	75	97	92	77	102
coproductions minoritaires	8	7	12	8	10	9	7	7	10	19
total	89	103	102	105	99	84	104	99	87	121

Le volume global d'investissement des chaînes en clair enregistre une progression de 21,9 % en 2010, pour un nombre de films concernés en augmentation de 39,1 % (+34 films). L'intervention de ces dernières atteint en 2010 son niveau le plus élevé de la décennie. La hausse constatée profite principalement aux films d'initiative française pour lesquels les investissements des chaînes en clair progressent de 17,6 % par rapport à 2009. Les investissements des chaînes en clair en faveur des films à majorité étrangère font plus que doubler, passant de 5,05 M€ en 2009 à 10,74 M€ en 2010 (+112,7 %).

En 2010, les investissements des chaînes en clair sont constitués à 67,1 % par des préachats de droits de diffusion (66,7 % en 2009). La part des apports en coproduction est relativement stable à 32,9 % (33,3 % en 2009).

Les diffuseurs peuvent consacrer jusqu'à 0,7 % de leur chiffre d'affaires à la production d'œuvres européennes tournées dans une autre langue que le français. En 2010, l'intervention des chaînes dans ce type de films s'élève à 16,40 M€ pour 21 films (3,70 M€ pour 10 films en 2009).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes en clair participent au financement de 26 premiers films et 19 deuxièmes films (respectivement 20 et 17 en 2009).

Investissements des chaînes en clair (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
préachats	72,38	73,66	75,59	84,73	81,45	71,51	84,97	102,61	73,96	90,77
apports en coproduction	27,57	34,32	34,19	39,69	37,99	30,40	39,96	41,64	36,94	44,45
total	99,95	107,98	109,78	124,42	119,45	101,91	124,92	144,24	110,90	135,22

1) Les investissements de TF1

En 2010, les interventions de TF1 dans la production cinématographique agréé concernent 20 films dont 19 d'initiative française (13 films en 2009, tous d'initiative française). Ses investissements augmentent de 31,4 % par rapport à 2009 et atteignent le deuxième plus haut niveau de la décennie. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. Entre 2001 et 2010, ils augmentent en moyenne de 0,7 % par année (-1,0 % en euros constants).

82,0 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2010 (79,3 % en 2009, 84,1 % en 2008).

En 2010, TF1 consacre, en moyenne, 2,44 M€ à chaque film dans lequel elle investit (2,86 M€ en 2009). Ses investissements couvrent en moyenne 17,2 % du devis (19,0 % en 2009, 13,4 % en 2008). Ses apports par film s'échelonnent entre 0,50 M€ et 6,00 M€ en 2010 (entre 1,40 M€ et 5,00 M€ en 2009).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen de 14,23 M€ en 2010, contre 15,04 M€ en 2009 et 19,78 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen des films financés par la chaîne progresse en moyenne de 3,0 % par année (+1,2 % en euros constants).

TF1 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2010 sont compris entre 3,99 M€ et 39,38 M€ (entre 6,78 M€ et 31,34 M€ en 2009). En 2010, TF1 coproduit 5 premiers films et 4 deuxièmes films (2 premiers films et 3 deuxièmes films en 2009). La chaîne n'investit dans aucun film d'animation (comme en 2009) ni aucun documentaire (comme en 2009).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films coproduits	21	20	20	28	20	22	20	20	13	20
dont FIF*	21	20	20	28	20	21	20	20	13	19
préachats (M€)	36,97	24,77	31,34	39,22	38,08	35,60	32,45	44,50	29,46	40,05
apports en coproduction (M€)	8,74	8,60	8,95	12,81	8,57	8,50	8,65	8,41	7,70	8,78
investissements totaux (M€)	45,71	33,37	40,29	52,04	46,65	44,10	41,10	52,91	37,16	48,83
moyenne par film (M€)	2,18	1,67	2,01	1,86	2,33	2,00	2,06	2,65	2,86	2,44
devis des films (M€)	229,80	241,68	347,74	345,06	340,09	384,20	224,72	395,66	195,58	284,63
devis moyen des films (M€)	10,94	12,08	17,39	12,32	17,00	17,46	11,24	19,78	15,04	14,23

* Films d'initiative française.

2) Les investissements de M6

En 2010, les apports de M6 dans la production agréée concernent 6 films agréés dont 4 d'initiative française (8 films dont 7 d'initiative française en 2009). A 14,52 M€, ses apports affichent une diminution de 14,4 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. En effet, entre 2001 et 2010, les investissements de M6 présentent une progression moyenne de 0,9 % par an (-0,8 % en euros constants).

M6 consacre 82,4 % de ses investissements à des préachats en 2010 (76,2 % en 2009, 78,5 % en 2008). M6 investit, en moyenne, 2,42 M€ par film en 2010, avec un minimum de 1,00 M€ et un maximum de 4,25 M€. En 2009, l'apport moyen de la chaîne s'établissait à 2,12 M€, avec des montants par film s'échelonnant entre 0,90 M€ et 3,55 M€.

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 14,41 M€ en 2010, contre 10,95 M€ en 2009 et 15,31 M€ en 2008. En dix ans, ce devis moyen a progressé de 9,7 % par année en moyenne (+7,9 % en euros constants).

M6 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2010 sont compris entre 9,74 M€ et 25,50 M€ (entre 6,60 M€ et 17,42 M€ en 2009). Les apports de M6 couvrent en moyenne 16,8 % du devis des films financés en 2010, contre 19,4 % en 2009 et 13,8 % en 2008.

En 2010, M6 coproduit 2 premiers films (4 en 2009) et aucun deuxième film (un en 2009). Comme en 2009, elle ne finance ni film d'animation ni film documentaire.

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films coproduits	12	13	8	9	9	7	15	10	8	6
dont FIF*	11	13	7	9	8	7	14	10	7	4
préachats (M€)	10,47	13,39	10,53	16,35	9,83	7,35	17,67	16,61	12,93	11,97
apports en coproduction (M€)	2,87	3,75	2,37	3,24	2,80	1,65	5,01	4,55	4,04	2,55
investissements totaux (M€)	13,34	17,13	12,91	19,59	12,63	9,00	22,68	21,16	16,97	14,52
moyenne par film (M€)	1,11	1,32	1,61	2,18	1,40	1,29	1,51	2,12	2,12	2,42
devis des films (M€)	74,88	70,62	66,28	107,83	89,14	44,30	215,53	153,06	87,64	86,43
devis moyen des films (M€)	6,24	5,43	8,29	11,98	9,90	6,33	14,37	15,31	10,95	14,41

3) Les investissements de France Télévisions

Les financements de France Télévisions (France 2 + France 3) augmentent de 25,9 % par rapport à 2009 et se répartissent sur 66 films en 2010 (45 films en 2009). La hausse des investissements s'élève à +15,6 % pour France 2 et à +43,2 % pour France 3. Ces évolutions sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées plus haut.

En 2010, France 2 finance 35 films dont 29 d'initiative française (28 films, tous d'initiative française en 2009) à hauteur de 35,34 M€ (30,58 M€ en 2009). Entre 2001 et 2010, les investissements de France 2 augmentent en moyenne de 4,9 % par année (+3,1 % en euros constants). 59,1 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2010 (60,7 % en 2009, 63,5 % en 2008).

En 2010, France 2 consacre, en moyenne, 1,01 M€ à chaque film dans lequel elle investit (1,09 M€ en 2009). Ses investissements couvrent les devis à hauteur de 10,5 % en 2010, contre 11,5 % en 2009 et 11,8 % en 2008. Ses apports par film s'échelonnent entre 0,20 M€ et 2,50 M€ en 2010 (entre 0,28 M€ et 1,80 M€ en 2009).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 9,61 M€ en 2010, contre 9,47 M€ en 2009 et 10,10 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse en moyenne de 1,3 % par année (-0,4 % en euros constants).

France 2 finance des films aux devis variés : aucun film à moins de 2 M€ (2 en 2009), 7 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (5 en 2009), 10 films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (5 en 2009), 12 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (12 en 2009) et 6 films à devis supérieur à 15 M€ (4 en 2009).

En 2010, France 2 coproduit 5 premiers films et 4 seconds films (y compris films à majorité étrangère). En 2009, la chaîne finançait 3 premiers films et 7 seconds films. La chaîne n'investit dans aucun film documentaire (1 en 2009) ni aucun film d'animation (comme en 2009).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films coproduits	28	32	34	33	32	28	27	33	28	35
dont FIF*	23	28	30	30	30	24	27	31	28	29
préachats (M€)	15,08	18,29	19,91	17,53	17,82	18,48	19,02	24,97	18,57	20,88
apports en coproduction (M€)	7,89	8,62	10,85	11,68	11,89	10,50	12,09	14,33	12,01	14,46
investissements totaux (M€)	22,97	26,91	30,76	29,20	29,71	28,98	31,10	39,30	30,58	35,34
moyenne par film (M€)	0,82	0,84	0,90	0,88	0,93	1,04	1,15	1,19	1,09	1,01
devis des films (M€)	239,35	191,84	375,28	193,20	229,14	220,15	236,24	333,14	265,29	336,52
devis moyen des films (M€)	8,55	6,00	11,04	5,85	7,16	7,86	8,75	10,10	9,47	9,61

France 3 intervient dans le financement de 31 films agréés en 2010 dont 29 d'initiative française (19 films, tous d'initiative française en 2009). Sa contribution s'établit à 26,27 M€, contre 18,35 M€ en 2009 (+43,2 %). Entre 2001 et 2010, les investissements de France 3 augmentent en moyenne de 8,3 % par an (+6,5 % en euros constants).

53,4 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2010, soit une part légèrement inférieure à celle constatée ces dernières années (56,3 % en 2009, 55,8 % en 2008).

En 2010, France 3 consacre, en moyenne, 0,85 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,97 M€ en 2009). Ses investissements couvrent 11,2 % des devis des films financés en 2010 (11,3 % en 2009, 9,2 % en 2008). Les apports de France 3 par film s'échelonnent entre 0,30 M€ et 1,40 M€ en 2010 (entre 0,25 M€ et 2,15 M€ en 2009).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 7,54 M€ en 2010, contre 8,58 M€ en 2009 et 10,34 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen des films financés par la chaîne progresse en moyenne de 2,3 % par année (+0,6 % en euros constants).

France 3 finance des films aux devis variés : un film à moins de 2 M€ (aucun en 2009), 10 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (7 en 2009), 5 films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (un en 2009), 13 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (8 en 2009) et 2 films à devis supérieur à 15 M€ (3 en 2009).

En 2010, France 3 coproduit 5 premiers films et 7 deuxièmes films (y compris films à majorité étrangère). En 2009, la chaîne finançait 5 premiers films et 3 deuxièmes films. France 3 investit dans six films d'animation en 2010 (2 en 2009) mais dans aucun film documentaire (un en 2009).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films coproduits	15	27	27	20	27	15	25	28	19	31
dont FIF*	14	26	24	19	25	15	23	26	19	29
préachats (M€)	7,70	14,04	11,35	9,20	13,51	8,03	13,10	14,84	10,33	14,02
apports en coproduction (M€)	5,11	9,95	8,84	6,94	10,71	6,58	10,40	11,76	8,03	12,25
investissements totaux (M€)	12,81	23,99	20,19	16,13	24,21	14,60	23,49	26,60	18,35	26,27
moyenne par film (M€)	0,85	0,89	0,75	0,81	0,90	0,97	0,94	0,95	0,97	0,85
devis des films (M€)	92,04	188,06	314,16	142,35	196,26	138,70	213,14	289,65	163,05	233,83
devis moyen des films (M€)	6,14	6,97	11,64	7,12	7,27	9,25	8,53	10,34	8,58	7,54

4) Les investissements d'Arte France

En 2010, les interventions d'Arte France dans la production cinématographique agréée concernent 30 films dont 20 d'initiative française (22 films dont 13 d'initiative française en 2009). Ses investissements progressent de 31,0 % par rapport à 2009 pour atteindre 10,27 M€. Entre 2001 et 2010, ils augmentent en moyenne de 8,0 % par an (+6,2% en euros constants).

37,5 % des investissements d'Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2010 (34,1 % en 2009, 39,5 % en 2008). En 2010, Arte consacre, en moyenne, 0,34 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,36 M€ en 2009). Ses investissements couvrent en moyenne 11,8 % du devis (12,5 % en 2009, 12,7 % en 2008) et ses apports par film s'échelonnent entre 0,06 M€ et 0,50 M€ (entre 0,15 M€ et 0,60 M€ en 2009).

Les films financés par Arte présentent un devis moyen de 2,90 M€ en 2010, contre 2,86 M€ en 2009 et 2,40 M€ en 2008. Entre 2001 et 2010, le devis moyen des films coproduits par la chaîne augmente en moyenne de 1,7 % par an (-0,0 % en euros constants). Arte finance des films aux devis peu élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2010 sont compris entre 0,24 M€ et 11,03 M€ en 2010 (entre 0,67 M€ et 7,74 M€ en 2009).

En 2010, en comptant les films à majorité étrangère, Arte coproduit 9 premiers films et 4 deuxièmes films (6 premiers films et 4 deuxièmes films en 2009).

Comme en 2009, Arte France n'investit dans aucun film d'animation. Elle finance en revanche 5 films documentaires (3 en 2009).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films coproduits	17	19	18	18	17	16	22	14	22	30
dont FIF*	14	16	13	14	12	12	18	11	13	20
préachats (M€)	2,15	3,17	2,45	2,43	2,22	2,05	2,74	1,69	2,68	3,86
apports en coproduction (M€)	2,97	3,40	3,19	5,02	4,03	3,18	3,82	2,59	5,17	6,42
investissements totaux (M€)	5,12	6,56	5,64	7,45	6,25	5,23	6,56	4,27	7,84	10,27
moyenne par film (M€)	0,30	0,35	0,31	0,41	0,37	0,33	0,30	0,31	0,36	0,34
devis des films (M€)	42,39	65,55	61,93	73,65	52,91	51,07	57,45	33,65	62,94	87,14
devis moyen des films (M€)	2,49	3,45	3,44	4,09	3,11	3,19	2,61	2,40	2,86	2,90

G. Les films sans financement de chaîne de télévision

Le nombre de films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision est stable.

En 2010, 38 films d'initiative française (37 en 2009) ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 18,7 % des films d'initiative française. Cette part est en léger recul par rapport à 2009 (20,3 %).

42,1 % de ces films sont des premiers films (56,8 % en 2009) et 26,3 % sont des deuxièmes films (10,8 % en 2009). 15,8 % des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision sont des coproductions internationales (13,5 % en 2009). Parmi les films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision agréés en 2010, figurent 17 documentaires (19 en 2009), soit 68,0 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année (70,4 % en 2009). Enfin, 15 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (9 en 2009), soit 88,2 % d'entre eux (75,0 % en 2009).

18 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (11 avant réalisation et 7 après réalisation). 14 films étaient dans ce cas en 2009 (7 avant réalisation et 7 après réalisation). Par ailleurs, trois films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par les SOFICA en 2010 (aucun en 2009).

Films agréés sans financement de chaîne de télévision

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films agréés sans TV	62	65	78	48	81	58	63	59	61	63
% du total des films agréés	30,4	32,5	36,8	23,6	33,8	28,6	27,6	24,6	26,5	24,1
FIF* sans TV	46	43	64	30	52	39	39	39	37	38
% du total des FIF*	26,7	26,4	35,0	18,0	27,8	23,8	21,1	19,9	20,3	18,7

*FIF : films d'initiative française

Devis des films sans financement de chaîne de télévision

En 2010, l'intégralité des films d'initiative française sans apport de chaîne de télévision présentent des devis inférieurs à 4 M€ (94,6 % en 2009) et 81,6 % affiche un devis inférieur à 1 M€ (64,9 % en 2009).

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaîne de télévision s'établit à 0,69 M€ (1,06 M€ en 2009), contre 5,48 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française (5,10 M€ en 2009).

Films sans financement de chaîne de télévision selon le devis

	films agréés sans TV		% du total des films agréés		FIF* sans TV		% du total des FIF*	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
plus de 15 M€	1	1	8,3	6,3	-	-	-	-
de 10 M€ à 15 M€	-	1	-	5,6	-	-	-	-
de 7 M€ à 10 M€	1	1	3,7	3,2	-	-	-	-
de 5 M€ à 7 M€	3	-	15,0	-	2	-	11,1	-
de 4 M€ à 5 M€	2	1	16,7	5,0	-	-	-	-
de 2 M€ à 4 M€	7	6	12,5	9,8	2	1	4,4	2,1
de 1 M€ à 2 M€	21	11	40,4	40,7	9	6	25,0	33,3
moins de 1 M€	26	42	72,2	79,2	24	31	85,7	77,5
total	61	63	26,5	24,1	37	38	20,3	18,7

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne en clair

En 2010, 49,8 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Cette part est en nette diminution par rapport à 2009 (57,7 %).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision en clair

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films agréés sans TV en clair	115	97	110	98	141	119	124	141	143	140
% du total des films agréés	56,4	48,5	51,9	48,3	58,8	58,6	54,4	58,8	62,2	53,6
FIF* sans TV en clair	91	67	93	70	98	89	88	104	105	101
% du total des FIF*	52,9	41,1	50,8	41,9	52,4	54,3	47,6	53,1	57,7	49,8

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2010, 20,7 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante (21,4 % en 2009). Cette part est en régression continue depuis 2005.

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films agréés sans TV payante	66	77	91	57	89	64	71	66	68	75
% du total des films agréés	32,4	38,5	42,9	28,1	37,1	31,5	31,1	27,5	29,6	28,7
FIF* sans TV payante	47	52	72	34	56	42	46	45	39	42
% du total des FIF*	27,3	31,9	39,3	20,4	29,9	25,6	24,9	23,0	21,4	20,7

*FIF : films d'initiative française

H. L'intervention des SOFICA

105 films bénéficient de l'investissement des SOFICA en 2010.

Définition

Les SOFICA (sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel) ont été créées par la loi du 11/07/1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les souscripteurs de parts de SOFICA peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 48 %, à condition que la SOFICA investisse au moins 10 % de sa collecte dans le capital de sociétés de réalisation (financement du développement de projets), et de conserver les parts souscrites 5 ans.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées. Les investissements SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement annuel, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films financés par les SOFICA	59	56	61	55	78	78	88	97	98	105
dont films d'initiative française	59	56	58	53	70	72	81	86	91	100
investissements des SOFICA (M€)	24,78	33,26	39,23	27,67	31,63	32,78	40,59	38,34	36,21	48,88

Les SOFICA sont intervenues sur 105 films agréés en 2010, soit 7 films de plus qu'en 2009. L'investissement global s'établit à 48,88 M€, en hausse de 35,0 % par rapport à l'année précédente.

L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 465 543 €, contre 369 521 € en 2009 et 395 200 € en 2008. Il couvre en moyenne 7,9 % du devis des films considérés, contre 5,6 % en 2009 et 4,8 % en 2008.

En 2010, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est supérieur à la moyenne : le devis moyen des films dans lesquels interviennent les SOFICA est de 5,89 M€. Ce devis moyen est en recul par rapport aux années précédentes : il était de 6,65 M€ en 2009 et de 8,25 M€ en 2008. 32 films financés par les SOFICA EN 2010, soit 30,5 % d'entre eux, présentent un devis supérieur à 7 M€ (35 films et 35,7 % en 2009) et 24 films (22,9 %) un devis inférieur à 3 M€ (29 films et 29,6 % en 2009).

27 premiers films sont financés par des SOFICA en 2010, contre 36 en 2009 et 31 en 2008. La part des investissements consacrés aux premiers films est de 10,78 M€, soit 22,1 % du montant total investi par les SOFICA (8,84 M€ et 24,4 % en 2009, 10,83 M€ et 28,2 % en 2008).

En 2010, les SOFICA financent de nouveau très majoritairement des films réalisés en langue française (103 films sur 105). 45 des films sur lesquelles elles interviennent (42,9 %) ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (48 films, soit 49,0 % en 2009).

Les SOFICA financent 29 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 10,09 M€ (23 films et 5,58 M€ en 2009). Parmi ces 29 films figurent 11 premiers films (7 en 2009) et 5 deuxièmes films (7 en 2009).

14 SOFICA sont actives en 2010, comme en 2009. La concentration de leur intervention est nettement plus forte qu'en 2009 : les trois SOFICA les plus actives fournissent 41,4 % de l'investissement total en 2010, contre 35,4 % en 2009 et 33,4 % en 2008.

Les SOFICA actives en 2010

SOFICA	interventions	apports (M€)
1 Cinémage	38	8,20
2 Banque Postale Image	31	7,02
3 Soficinéma	32	5,49
4 Uni Etoile	25	4,53
5 Banque Populaire Images	15	4,35
6 Cofimage	23	4,32
7 Coficup	15	3,94
8 Manon	10	2,78
9 Cofinova	15	2,69
10 Valor	3	2,13
11 A Plus Image	12	1,79
12 UGC	3	1,66
13 Sgam Al Cinéma	2	0,85
14 EuropaCorp	2	0,30

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondants, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés dont la transmission d'informations au CNC est obligatoire. Toutefois, ils sont le plus souvent mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Les montants des mandats ne sont néanmoins pas toujours mentionnés ou distingués selon les droits qu'ils couvrent. Par défaut, dans les analyses ci-après, si les montants ne sont pas distingués selon les supports d'exploitation, ils sont assimilés à la distribution en salles. Les valeurs indiquées dans chaque partie sont donc mentionnées à titre indicatif.

Au total en 2010, 204,73 M€ sont investis sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger dans 182 films agréés dont 149 films d'initiative française. En 2009, 160,20 M€ étaient investis sous forme de mandats dans 150 films agréés dont 120 d'initiative française. La progression des mandats (+27,8 %) s'explique notamment par la structure de la production de l'année 2010. En 2009, 5 films présentaient un devis supérieur à 20 M€. Ils sont 11 en 2010. En 2009, 24,20 M€ étaient investis sous forme de mandats sur 4 des 5 films à devis supérieur à 20 M€. En 2010, 80,02 M€ de mandats concernent 8 des 11 films à plus de 20 M€.

1) Les mandats de distribution en salles

Les distributeurs de films en salles investissent 114,67 M€ dans la production des films agréés en 2010. Ce montant est en recul de 8,6 % par rapport à celui de 2009 mais reste à un niveau élevé. Les minima garantis concernent 162 films dont 136 d'initiative française en 2010, soit 62,1 % des films agréés dans l'année. En 2009, ils concernaient 129 films dont 105 d'initiative française (56,1 % des films agréés).

En moyenne, les distributeurs investissent 0,71 M€ par film financé en 2010, contre 0,97 M€ en 2009 et 1,05 M€ en 2008. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films, même si cette dernière apparaît moins forte en 2010. En effet, deux films bénéficient de minima garantis des distributeurs en salles supérieurs à 4 M€ et concentrent 24,9 % des apports totaux de ces derniers en 2010 (9 films et 49,3 % en 2009, 11 films et 45,0 % en 2008). 14 films, soit 8,6 % des films financés, reçoivent plus de 2 M€ sous forme de mandats de distribution en salles et captent 51,0 % des apports totaux en 2010 (19 films et 70,0 % des apports en 2009 et 26 films et 70,2 % des apports en 2008).

Les mandats de distribution en salles

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films concernés	88	106	143	105	128	149	129	162
dont FIF*	82	93	123	91	110	129	105	136
montant total (M€)	54,26	52,91	94,66	67,42	98,09	156,12	125,39	114,67
moyenne par film (M€)	0,62	0,50	0,66	0,64	0,77	1,05	0,97	0,71
devis moyen des films concernés (M€)	6,51	5,70	5,60	5,82	5,98	7,83	6,11	6,20

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 6,20 M€ en 2010 (6,11 M€ en 2009 et 7,83 M€ en 2008). Les distributeurs financent des films aux devis variés : 24 des 53 films agréés à devis inférieur à 1 M€ (13 sur 36 en 2009), 49 des 88 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (51 sur 108 en 2009), 45 des 55 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (22 sur 32 en 2009), 33 des 49 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (33 sur 42 en 2009) et 11 des 16 films à devis supérieur à 15 M€ (10 sur 12 en 2009).

2) Les mandats vidéo

Les éditeurs vidéo financent la production de 48 films agréés en 2010, pour un montant total de 8,13 M€. A noter cependant que pour 57 autres films agréés en 2010 bénéficiant également d'un mandat pour l'exploitation en vidéo (67 films en 2009), le montant de ce dernier ne peut pas être distingué de celui du mandat salles et se trouve comptabilisé dans le paragraphe précédent.

Au total, les mandats vidéo concernent ainsi 105 films en 2010 (100 films en 2009). Comme les mandats salles, les mandats vidéo apparaissent concentrés sur quelques films. En 2010, six films bénéficient d'un mandat vidéo distinct dont le montant est supérieur ou égal à 0,5 M€ (deux films en 2009).

Les mandats vidéo*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films concernés	51	64	78	57	57	54	33	48
dont FIF*	50	55	72	55	51	50	30	40
montant total (M€)	17,36	19,00	31,26	19,42	21,44	21,83	5,90	8,13
moyenne par film (M€)	0,34	0,30	0,40	0,34	0,38	0,40	0,18	0,17
devis moyen des films concernés (M€)	6,86	5,97	6,45	6,68	5,97	8,19	5,18	5,04

* mandats dont le montant est distinct du mandat salles

Les 105 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen relativement élevé à 6,29 M€ en 2010 (6,99 M€ en moyenne pour les 100 films de 2009). S'ils privilégiennent les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis : 9 des 53 films à devis inférieur à 1 M€ (5 sur 36 films en 2009), 31 des 88 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (36 sur 108 films en 2009), 33 des

55 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (19 sur 32 films en 2009), 27 des 49 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (31 sur 42 films en 2009) et 5 des 16 films à devis supérieur à 15 M€ (9 sur 12 films en 2009).

3) Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent généralement la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

84 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2010, pour un montant global de 81,93 M€ (85 films et 28,91 M€ en 2009). Comme pour les mandats vidéo, 24 autres films agréés en 2010 (36 en 2009) bénéficient également d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger dont le montant ne peut pas être distingué de celui du mandat salles et/ou du mandat vidéo. Les montants correspondant à ces films sont, par défaut, comptabilisés sur les mandats de distribution en salles.

Au total, les mandats étrangers concernent ainsi 108 films en 2010 (121 films en 2009).

Les mandats étrangers apparaissent encore davantage concentrés sur quelques films. En 2010, 11 films bénéficient d'un mandat étranger distinct dont le montant est supérieur ou égal à 1 M€ (7 films en 2009).

Les mandats étrangers*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films concernés	66	85	98	76	99	89	85	84
dont FIF*	58	75	82	63	75	72	67	62
montant total (M€)	71,85	63,09	56,18	43,37	89,84	167,24	28,91	81,93
moyenne par film (M€)	1,09	0,74	0,57	0,57	0,91	1,88	0,34	0,98
devis moyen des films concernés (M€)	8,47	6,22	5,46	5,48	5,79	8,12	4,92	6,31

* mandats dont le montant est distinct du mandat salles et /ou vidéo

Le devis moyen des 108 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger en 2010 est relativement élevé à 6,88 M€ (6,49 M€ pour 121 films en 2009). Les mandats étrangers concernent toutefois des films dans toutes les tranches de devis : 11 des 53 films à devis inférieur à 1 M€, 34 des 88 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 25 des 55 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 29 des 49 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 9 des 16 films à devis supérieur à 15 M€.

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

En 2010, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
soutien investi hors majorations (M€)	52,59	55,10	55,99	53,68	58,47	57,24	53,77	58,54	55,33	55,70
soutien investi avec majorations (M€)	-	70,78	73,86	70,06	74,02	68,07	63,35	69,88	66,03	66,96
sociétés concernées	150	157	159	151	162	177	189	183	179	196

Les majorations sont liées au tournage en studios (jusqu'à 2005) ou à la réalisation en langue française.

En 2010, 196 entreprises de production cinématographique ont investi 66,96 M€ de soutien automatique, majorations comprises.

Le montant de soutien investi pour régler les créances privilégiées (salaires, charges sociales, crédits professionnels) s'établit à 1,05 M€ en 2010 (1,6 % du soutien global), contre 0,87 M€ en 2009 (1,3 % du soutien global) et 1,01 M€ en 2008 (1,7 %). Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées) s'élève à 54,65 M€ en 2010, contre 54,46 M€ en 2009 et 57,53 M€ en 2008.

55,0 % du soutien est mobilisé en amont par dix sociétés : Pathé Production, TF1 Films Production, EuropaCorp, StudioCanal, Gaumont, M6 Films, France 2 Cinéma, UGC YM, Fidélité et Yumé-Quad Films.

Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 33 sociétés qui investissent 28,9 % du soutien total mobilisé en 2010. 153 sociétés se partagent les 16,1 % du solde de soutien investi en 2010.

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

1) L'avance sur recettes avant réalisation

Precision : Les données figurant dans ce tableau correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés dans les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films	52	50	60	63	61	52	54	46	44	56
dont films d'initiative française	50	48	56	59	58	46	49	44	42	52
montant accordé (M€)	17,92	17,07	21,62	23,53	20,96	19,49	20,05	17,69	20,07	24,57

En 2010, 56 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Parmi ces films, quatre sont des coproductions minoritaires françaises. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 25,6 % de l'ensemble des films d'initiative française produits en 2009, contre 23,1 % en 2009.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 19 sont des premiers films (17 en 2009, 18 en 2008) dont 18 d'initiative française. Ainsi, 33,9 % des films agréés en 2010 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (38,6 % en 2009, 39,1 % en 2008). 8 deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2010 (tous d'initiative française), contre 9 en 2009 et 7 en 2008.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2010 s'élève à 24,57 M€ et couvre, en moyenne, 13,3 % des devis des films aidés. Pour les films d'initiative française de fiction, l'avance moyenne s'établit à 494 000 €, contre 484 000 € en 2009. Par ailleurs, deux films d'animation ont bénéficié de cette aide pour un montant moyen de 550 000 € en 2010 (aucun en 2009).

Les montants des avances par film s'échelonnent entre 120 000 € et 600 000 € (entre 100 000 € et 700 000 € en 2009).

Canal+ finance 34 des 56 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 60,7 % d'entre eux (27 films et 61,4 % en 2009). TPS Star préachète un seul film avec avance sur recettes (5 films en 2009). Ciné Cinéma contribue au financement de 38 films

bénéficiaires de l'avance (32 films en 2009). Orange Cinéma séries finance 2 films avec avance sur recettes.

29 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation sont également financés par au moins une chaîne de télévision en clair (17 films en 2009 et 2008). Arte finance 13 films et France Télévision en finance 16.

Par ailleurs, 30 films bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA (23 films en 2009) et 41 films sont soutenus par au moins une région (27 films en 2009).

Enfin, le crédit d'impôt est sollicité pour 38 des films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 73,1 % d'entre eux (27 films, soit 64,3 % en 2009).

2) L'avance sur recettes après réalisation

Neuf films agréés en 2010 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation (10 films en 2009).

Le montant total des allocations s'élève à 691 200 € (1 042 300 € en 2009), soit une moyenne de 76 800 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 0,84 M€ (1,2 M€ en 2009). L'avance après réalisation représente 9,2 % du devis des films aidés (8,7 % en 2009).

Parmi les films aidés figurent quatre premiers films (huit en 2009) et trois deuxièmes films (un en 2009). Sept films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires (six films en 2009).

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, un seul est préacheté par Canal+ et deux par Ciné Cinéma. Aucun de ces films n'est financé par une chaîne de télévision en clair et un film bénéficie du financement d'au moins une SOFICA. Enfin, quatre films sont soutenus par au moins une région.

L. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1^{er} janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français et est plafonné à 1 M€ par film. Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses éligibles.

Le crédit d'impôt est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

Les films bénéficiaires du crédit d'impôt

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
films d'initiative française	111	118	119	120	124	125	137
% du total	66,5	63,1	72,6	64,9	63,3	68,7	67,5

En 2010, parmi les 203 films d'initiative française agréés, 137 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (125 sur 182 films d'initiative française en 2009).

Le total cumulé des devis de ces 137 films s'élève à 773,93 M€ dont 728,29 M€ sont intégralement dépensés en France, soit 94,1 %. A titre de comparaison, cette part de dépenses en France s'établit à 55,9 % pour les 66 films d'initiative française de 2010 qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films bénéficiaires du crédit d'impôt représentent 79,4 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française en 2010 (83,7 % en 2009).

Les films bénéficiaires du crédit d'impôt selon le devis

	2006		2007		2008		2009		2010	
	FIF	avec CIC	FIF	avec CIC*						
plus de 15 M€	9	5	12	8	18	12	11	8	12	6
7 M€ à 15 M€	36	32	37	33	42	36	35	30	40	31
4 M€ à 7 M€	19	17	30	25	28	22	27	18	46	38
moins de 4 M€	100	66	106	53	108	54	109	69	105	62
total	164	120	185	119	196	124	182	125	203	137

* Crédit d'impôt cinéma

77,5 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 82,6 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du crédit d'impôt. Ces parts s'établissaient respectivement à 85,7 % et 66,7 % en 2009. Globalement, 80,2 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont accès au crédit d'impôt en 2010 (77,4 % en 2009). Cette proportion s'élève à 50,0 % pour les films à plus de 15 M€ (72,7 % en 2009) et à 59,0 % pour les films à moins de 4 M€ (63,3 % en 2009).

Parmi les 12 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€, six films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, trois de ces films sont tournés en langue anglaise et les trois autres, en langue française, sont tournés intégralement ou en partie à l'étranger, avec des dépenses significatives sur place.

Entre 7 M€ et 15 M€, 9 films d'initiative française sur 40 ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Trois de ces films ne sont pas d'expression originale française. Trois autres sont intégralement tournés à l'étranger (Allemagne, Canada, Etats-Unis) et les trois derniers présentent la particularité d'être principalement tournés à l'étranger, avec des dépenses significatives effectuées sur place. La part moyenne de dépenses réalisées en France pour ces 9 films avoisine 47 % de leur devis total. Sur les six films d'expression originale française, deux sont coproduits avec la Belgique, un avec l'Allemagne, un avec le Canada, et sont tournés principalement (deux films) ou intégralement (deux films) dans ces pays qui proposent également des mécanismes d'incitation fiscale.

Entre 4 M€ et 7 M€, 8 films d'initiative française ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Deux ne sont pas d'expression originale française. Les six autres présentent tous des dépenses importantes à l'étranger et sont coproduits avec la Belgique (trois films), le Luxembourg (un film) ou à la fois la Belgique et le Luxembourg (deux films). A l'instar de la Belgique, le Luxembourg offre un mécanisme de crédit d'impôt très attractif.

Parmi les 43 films (sur les 105 dont le devis est inférieur à 4 M€) qui n'ont pas bénéficié du crédit d'impôt, 5 films ne sont pas d'expression originale française et 15 films ont été agréés une fois terminés. Les raisons pour lesquelles les autres films n'ont pas pu bénéficier du crédit d'impôt sont multiples : films de coproduction internationale impliquant des dépenses significatives dans les pays coproducteurs, films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics, films intégralement produits par la France mais dont les sujets imposent tout ou partie du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France, pas de demande de crédit d'impôt.

En 2010, 65,5 % des films d'initiative française effectuent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France, contre 68,7 % en 2009 et 68,9 % en 2008. Cette proportion était de 51,9 % en 2003, année précédent la mise en place du crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	films	%										
plus de 90%	123	65,8	124	75,6	122	65,9	135	68,9	125	68,7	133	65,5
70% à 90%	26	13,9	21	12,8	32	17,3	30	15,3	29	15,9	33	16,3
50% à 70%	24	12,8	15	9,1	18	9,7	19	9,7	16	8,8	24	11,8
moins de 50%	14	7,5	4	2,4	13	7,0	12	6,1	12	6,6	13	6,4
total	187	100,0	164	100,0	185	100,0	196	100,0	182	100,0	203	100,0

Le nombre de jours de tournage en France représente 71,7 % du nombre total de jours de tournage pour les fictions d'initiative française en 2010 (75,4 % en 2009, 74,7 % en 2008). Cette part s'élevait à 63,7 % en 2003.

Nombre de jours de tournage des films d'initiative française*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de jours de tournage en France	4 224	4 645	4 315	4 500	4 856	4 996	4 442	4 959
<i>dont</i> jours de tournage extérieur	3 746	4 275	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200	4 657
nombre de jours de tournage à l'étranger	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 450	1 962
total	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892	6 921

* Sont exclus de ces données les films d'animation et les films documentaires.

M. Les aides publiques des collectivités territoriales

Les aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2010 s'élèvent à 22,01 M€, soit 13,7 % de plus qu'en 2009 pour 9 films aidés supplémentaires. Ces subventions se répartissent sur 99 films (90 films en 2009). Sept films bénéficiant d'une aide de collectivité territoriale ne sont pas d'initiative française (cinq en 2009). Parmi les 99 films aidés par les collectivités territoriales figurent 33 premiers films (43 en 2009) et 18 deuxièmes films (18 en 2009).

En 2010, 20 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales (26 films en 2009), 3 films par trois collectivités (6 films en 2009) et un film par quatre collectivités (deux films en 2009).

Les régions sont les collectivités territoriales les plus actives dans la production de films cinématographiques. Elles apportent 96,8 % des aides totales fournies par les collectivités territoriales en 2010 (90,9 % en 2009).

Les aides publiques des collectivités territoriales à la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films aidés	31	40	49	55	59	65	96	90	99
montant des aides (M€)	7,22	9,94	11,26	12,07	13,43	15,86	23,56	19,36	22,01

Les films aidés par les collectivités territoriales présentent un devis moyen de 3,79 M€ (4,14 M€ en 2009). Les aides couvrent en moyenne 5,8 % des devis des films concernés (5,2 % en 2009).

62 des 99 films aidés par les collectivités territoriales sont préachetés par Canal+ (61 en 2009), 6 par TPS Star (14 en 2009), 62 par Ciné Cinéma (57 en 2009) et 8 par Orange Cinéma séries. Les chaînes en clair participent au financement de 45 films aidés par les collectivités territoriales en 2010 (33 en 2009) et les SOFICA à 50 films (46 en 2009).

45 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une collectivité territoriale. Ils étaient 30 en 2009. 72 films aidés par les collectivités territoriales font, par ailleurs, l'objet d'une demande de crédit d'impôt (65 en 2009).

La région Ile-de-France apporte près de la moitié des subventions publiques. Elle intervient sur 37 films (37,4 % des films aidés) pour un montant de 9,86 M€, soit 44,8 % de l'ensemble des aides publiques des collectivités territoriales.

Aides publiques des collectivités territoriales dans la production agréée en 2010

région	films	aides (M€)
Ile-de-France	37	9,86
PACA	15	2,18
Aquitaine	8	1,27
Nord-Pas-de-Calais	8	1,25
Bourgogne	7	1,11
Languedoc-Roussillon	9	0,91
Midi-Pyrénées	7	0,87
Poitou-Charentes	7	0,75
Centre	5	0,73
Bretagne	2	0,30
Alsace	3	0,30
Corse	2	0,29
Franche-Comté	2	0,28
Limousin	2	0,25
Pays-de-la-Loire	3	0,25
Haute-Normandie	2	0,24
Alpes-Maritimes	2	0,23
Martinique	1	0,20
Cu de Strasbourg	2	0,17
Champagne-Ardenne	1	0,15
Picardie	1	0,13
Auvergne	1	0,10
Lorraine	1	0,08
Guyane	1	0,05
Guadeloupe	1	0,05
Basse-Normandie	2	0,03

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 14 films agréés en 2010 (14 films en 2009), tous d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève à 3,58 M€ (3,65 M€ en 2009), soit 256 000 € en moyenne par film (261 000 € en 2009). En ajoutant les apports en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma aux aides publiques accordées par les collectivités territoriales pour le financement de la production de films agréés en 2010, la contribution totale des collectivités territoriales s'établit à 25,59 M€ sur 99 films (23,01 M€ en 2009).

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

175 entreprises différentes produisent les 203 films d'initiative française agréés en 2010, parmi lesquels 28 productions co-déléguées sont dénombrées. Le secteur de la production cinématographique reste donc peu concentré.

Les Films d'Ici est la société la plus active en 2010 avec 7 films d'initiative française produits dont le devis moyen s'élève à 0,86 M€. Parmi ces films, quatre sont des documentaires.

Deux sociétés ont produit 5 films chacune. Il s'agit de Europacorp (22,62 M€ de devis moyen) et Fidélité Films (7,8 M€ de devis moyen). Pathé Production (devis moyen de 14,4 M€) et Les Films Péleas (devis moyen de 2,4 M€) ont produit chacune 4 films en 2010.

Huit sociétés ont produit 3 films et 22 sociétés ont produit 2 films dans l'année. Enfin, 140 sociétés ont produit un seul film en 2010.

Entreprises de production des films d'initiative française

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
nombre de films d'initiative française	172	163	183	167	187	164	185	196	182	203
nombre de sociétés de production	140	132	153	133	156	141	159	164	162	175

B. Supports de tournage

La proportion de films d'initiative française tournés en vidéo numérique augmente une nouvelle fois et s'établit à 45,3 % (92 films) en 2010, contre 41,8 % (76 films) en 2009 et 14,8 % (29 films) en 2008. Parmi les films tournés en numérique, 24 sont des documentaires, contre 23 en 2009 et 15 en 2008.

La part de films tournés en 35 mm diminue : elle est de 48,8 % de la production d'initiative française en 2010, contre 52,7 % en 2009 et 79,1 % en 2008.

C. Durée de tournage

6 921 jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française dont 28,3 % à l'étranger

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, sont exclus tous les films d'animation et documentaires.

Nombre de jours de tournage des films de fiction d'initiative française

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
jours de tournage	6 182	5 794	6 490	6 050	5 955	5 735	6 626	6 635	5 892	6 921
dont : extérieur en France	4 535	3 820	3 746	4 275	4 015	4 100	4 584	4 500	4 200	4 657
studios en France	297	446	478	370	300	400	281	496	218	302
à l'étranger	1 350	1 528	2 266	1 405	1 640	1 235	1 770	1 639	1 474	1 962
nombre de films	151	141	159	149	152	141	156	155	151	169
durée moyenne de tournage	41	41	41	40	39	41	42	43	39	41

Le nombre cumulé des jours de tournage pour les films de fiction d'initiative française s'établit à 6 921 jours, soit une hausse de 17,5 % par rapport à 2009 pour 18 films de plus (+11,9 %). La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française est de 41 jours (39 jours en 2009, 43 jours en 2008).

Le nombre de jours de tournage dans l'hexagone s'établit à 4 959 jours, soit une hausse de 12,2 % par rapport à 2009. Cette augmentation concerne principalement les tournages dans les studios français (+38,5) et, dans une moindre mesure, les tournages en décors naturels qui totalisent 4 657 jours (+10,9 %).

72 films d'initiative française, soit 42,6 % des 169 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (54 films, soit 35,8 % en 2009). Ces 72 films génèrent 1 962 jours de tournage à l'étranger en 2010 (1 474 jours en 2009), soit une moyenne de 27 jours par film (comme en 2009). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts (République Tchèque, par exemple) ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

En 2010, 24 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (20 films en 2009). La durée moyenne de tournage en studio est de 13 jours, contre 11 jours en 2009 et 15 jours en 2008. Les films tournés en studio présentent des devis élevés : six films affichent un devis de plus de 15 M€, deux films ont un devis compris entre 10 M€ et 15 M€ et cinq films un devis compris entre 7 M€ et 10 M€. Le devis moyen des 24 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français en 2010 s'établit à 10,3 M€.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
semaines de tournage en France	29	15	31	13	7	25	14	38	24	45

10 films de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France, contre 9 en 2009 et en 2008. Parmi eux, deux films sont intégralement tournés en France.

D. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la plupart des 203 films d'initiative française agréés en 2010. Cependant, il est à noter que le nombre de films ayant recours à des laboratoires étrangers est en augmentation. En effet, 24 films d'initiative française, soit 11,8 % de l'ensemble, ont été postproduits dans des laboratoires étrangers, contre 11 films (6,0 %) en 2009. Parmi ces 24 films, 15 sont postproduits dans des laboratoires belges.

En France, les laboratoires du groupe Eclair, les entreprises du groupe Quinta Industries, l'association Arane Gulliver / Mikros Images et la société Digimage réalisent les travaux de laboratoire de finition pour la grande majorité des films d'initiative française.

Les travaux de postproduction sont effectués à l'étranger pour 21 films d'initiative française (17 en 2009, 14 en 2008). La Belgique (9 films) est le principal pays de localisation de ces travaux. En France, les principaux intervenants du secteur sont le groupe Quinta Industries (les auditoriums de Boulogne et Joinville, SIS), les sociétés du groupe Eclair (Auditel, Jackson), Digimage, Digital Factory, Dovidis, et Poly-son.

Pour 36 % des films à majorité étrangère (21 films sur 58), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (27 % en 2009, 32 % en 2008). Des auditoriums français ont également participé à la production de 21 films à majorité étrangère (17 films en 2009, 10 films en 2008).

ANNEXES

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2010 (1/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
17 filles	Delphine Coulin / Muriel Coulin	3,00	fiction	1 / 1	avant	C+	CC		ARTE	X	OUI	X	Fr-100
2 days in New York	Julie Delpy	7,08	fiction	3		C+	CC						Fr-75 / All-25
3 ^{7me} film	Jean-Paul Jaud	1,13	Docu	3		C+							Fr-100
8th wonderland	Jean Mach / Nicolas Alberny	0,74	fiction	1 / 1									Fr-100
9th wonderland	Jean Mach / Nicolas Alberny	0,79	fiction	2 / 2									Fr-100
A bout portant	Fred Cavaye	10,80	fiction	2		C+	TPS		TF1		OUI		Fr-100
Ab irato sous l'emprise de la colère	Dominique Boccarossa	0,42	fiction	3								X	Fr-100
Adoptés (Les)	Mélanie Laurent	3,99	fiction	1		C+	CC		TF1		OUI		Fr-100
Amants (Les)	Nicolas Klotz	2,43	fiction	3		C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
American translation	Jean-Marc Barr / Pascal Arnold	0,40	fiction	3 / 3							OUI		Fr-100
Americano	Mathieu Demy	2,61	fiction	1		C+	CC		ARTE		OUI	X	Fr-100
Amours secrètes (Les)	Franck Phelizon	0,94	fiction	1									Fr-100
Apollonide (L')	Bertrand Bonello	3,80	fiction	3	avant	C+	CC		ARTE	X	OUI	X	Fr-100
Apprenti Père Noël (L')	Luc Vinciguerra	5,35	Anim	1		OR					OUI		Fr-64 / Aus -36
Approved for adoption	Laurent Boileau / Jung Henin	3,97	Anim	1 / 1	avant				F3		OUI	X	Fr-64 / Belg-36
Après le sud	Jean-Jacques Jauffret	0,92	fiction	1	avant							X	Fr-100
Art d'aimer (L')	Emmanuel Mouret	3,02	fiction	3		OR				X	OUI	X	Fr-100
Art de séduire (L')	Guy Mazarguil	1,32	fiction	1		TPS	CC				OUI		Fr-100
Article 23	Jean-Pierre Delepine	0,50	fiction	1									Fr-100
Assaut (L')	Julien Leclercq	5,29	fiction	2		C+	CC			X	OUI		Fr-100
Au royaume des aveugles	Tristan Auroret	3,02	fiction	3		C+	CC				OUI	X	Fr-100
Avant l'aube	Raphael Jacoulot	6,71	fiction	2	avant	C+	CC		F3	X		X	Fr-64 / Lux-36
Aya de yopougon	Marguerite Abouet / Clement Oubrière	6,90	Anim	3 / 1		C+				X	OUI	X	Fr-100
Bernard ni Dieu ni chaussettes	Pascal Boucher	0,09	Docu	1	après								Fr-100
Beur sur la ville	Djamel Bensalah	9,72	fiction	3		TPS	C+		F2		OUI	X	Fr-100
Bien-aimés (Les)	Christophe Honore	6,81	fiction	3		C+	OR		F2	X	OUI		Fr-70 / GB-20 / Rép Tchèque-10
Bouts de ficelle	Charles Nemes	4,88	fiction	3		C+	CC			X	OUI		Fr-100
Brindille (La)	Emmanuelle Millet	2,80	fiction	1	avant	C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
Bruit des enfants fourmis (Le)	Christine Francois	2,56	fiction	1	avant	C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
Bruit des glaçons (Le)	Bertrand Blier	7,31	fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr-100
Bye bye Blondie	Virginie Despentes	4,10	fiction	2	avant	C+	CC						Fr-65 / Belg-21 / Suisse-14
Carjacking	Lars Blumers	2,10	fiction	1	avant	TPS	CC			X	OUI	X	Fr-100
Case départ	Fabrice Eboué / Lionel Steketee / Thomas Ngijol	9,22	fiction	1 / 1 / 1		C+	CC		TF1		OUI		Fr-100
Catholique anonyme	Anne Giafferi	3,50	fiction	1		C+	CC		F3		OUI		Fr-100
C'est parti	Camille De Casabianca	0,28	Docu	3	après								Fr-100
Chance de ma vie (La)	Nicolas Cuche	7,52	fiction	2		OR			TF1	X			Fr-67 / Belg-33
Chants de Mandrin (Les)	Rabah Ameur-Zaimeche	2,12	fiction	3	avant						OUI	X	Fr-100
Chez Gino	Samuel Benchetrit	7,03	fiction	3		OR			F2	X	OUI		Fr-70 / Belg-29
Chienne (bitch)	Lou Ye	2,99	fiction	3	avant	C+	CC		ARTE		OUI	X	Fr-100

¹=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴ Crédit d'impôt cinéma

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2010 (2/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Chronique sexuelle d'une famille d'au-jourd'hui	Jean-Marc Barr / Pascal Arnold	0,45	fiction	3 / 3		C+	CC			OUI			Fr-100
Cochon de Gaza (Le)	Sylvain Estibal	4,24	fiction	2		C+	OR						Fr-63 / Al-27 / Belg-10
Colombiana	Olivier Megaton	32,13	fiction	3		C+	CC		TF1				Fr-100
Comme un ouragan	Olivier Baroux	11,47	fiction	3		C+	CC		TF1		OUI		Fr-100
Commissariat	Ilan Kippler / Virgil Vernier	0,27	Docu	1 / 1	après						X		Fr-100
Conquête (La)	Xavier Durringer	6,42	fiction	3		C+	CC			X	OUI		Fr-100
Crédit pour tous	Jean-Pierre Mocky	0,32	fiction	3							OUI		Fr-100
Croisière	Pascale Pouzadoux	11,07	fiction	3		OR			TF1	X	OUI		Fr-100
Croisière	Eric Lavaine	16,34	fiction	3		C+	CC		M6	X	OUI		Fr-100
Crossdresser	Chantal Poupaud	0,16	Docu	1	après								Fr-100
Dans la lumière	Luc Besson	22,11	fiction	3		C+	CC		F2				Fr-100
Dans la tourmente	Christophe Ruggia	7,52	fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr-100
De bon matin	Jean-Marc Moutout	4,05	fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr-90 / Belg-10
De l'huile sur le feu	Nicolas Benamou	3,32	fiction	1		C+	CC	TPS		X	OUI		Fr-100
Dernière séance	Laurent Achard	1,53	fiction	3		C+	CC				OUI	X	Fr-100
Derrière les murs	Pascal Sid / Julien Lacombe	3,21	fiction	1 / 1		C+	OR	CC		X	OUI	X	Fr-100
Des hommes et des dieux	Xavier Beauvois	4,00	fiction	3	avant	C+	CC		F3	X	OUI		Fr-100
Des jeunes gens modernes	Jérôme De Missolz	0,82	Docu	2					ARTE				Fr-100
Deux de la vague	Emmanuel Laurent	0,60	Docu	1	après								Fr-100
Diable dans la peau (Le)	Gilles Martinerie	1,26	fiction	1	avant						X		Fr-100
Dubaï flamingos	Delphine Kreuter	0,84	fiction	2									Fr-60 / Port-40
Echange d'identité	Dominique Farrugia	8,88	fiction	3		C+	CC		TF1		OUI		Fr-100
El Impenetrable	Daniele Incalcaterra	0,72	Docu	3	avant							X	Fr-77 / Argentine-23
Elève Ducobu (L')	Philippe De Chauveron	10,50	fiction	3		C+	CC		TF1	X	OUI		Fr-100
Emotifs anonymes (Les)	Jean-Pierre Ameris	7,87	fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI		Fr-90 / Belg-10
Empire (L')	Bruno Dumont	2,02	fiction	3	avant	C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
En ville	Valérie Mrejen	0,77	fiction	1						X	OUI	X	Fr-100
Entente cordiale - friendly agreement	Hubert Sauper	2,49	Docu	3		C+			ARTE				Fr-75 / Autriche-25
Entre nos mains	Mariana Otero	0,52	Docu	2	après							X	Fr-100
Ernest et Celestine	Stéphane Aubier / Vincent Patar / Benjamin Renner	9,20	Anim	2 / 2 / 1		C+	CC		F3		OUI	X	Fr-70 / Belg-17 / Lux-13
Et soudain tout le monde me manque	Jennifer Devoldere	6,30	fiction	2		TPS	CC		TF1	X	OUI	X	Fr-100
Exercice de l'Etat (L)	Pierre Schoeller	6,55	fiction	3	avant	C+	CC		F3	X	OUI		Fr-80 / Belg-20
Fabienne	Jose Alcala	4,21	fiction	2		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr-100
Femme du Verne (La)	Pawel Pawlikowski	5,31	fiction	3		C+	OR			X	OUI		Fr-80 / Pol-20
Femmes du 6 ^{ème} étage (Les)	Philippe Le Guay	7,00	fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr-100
Fille du puisatier (La)	Daniel Auteuil	12,50	fiction	1		C+	CC		TF1	X	OUI	X	Fr-100
Fils du vent (Les)	Bruno Le Jean	0,81	Docu	1		OR					OUI		Fr-100
Folie almayer (La)	Chantal Akerman	2,74	fiction	3	avant	C+	CC						Fr-51 / Belg-49
Forces spéciales	Stephane Rybojad	9,93	fiction	1		C+				X	OUI		Fr-100
Guerre est déclarée (La)	Valérie Donzelli	1,82	fiction	1		C+	CC			X	OUI		Fr-100

¹=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴Credit d'impôt cinéma

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2010 (3/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Hallal, police d'Etat	Rachid Dhibou	11,07	fiction	1	C+	CC				OUI			Fr-100
Holiday	Guillaume Nicloux	2,35	fiction	3	C+	CC			X	OUI			Fr-100
Hollywoo	Frederic Berthe / Pascal Serieis	15,95	fiction	3 / 1	C+				TF1	X			Fr-100
Hommes libres (Les)	Ismaël Ferroukhi	7,99	fiction	2	avant	C+	CC	F3	X	OUI	X		Fr-100
Ici bas	Jean-Pierre Denis	2,98	fiction	3	avant	C+	CC	F3		OUI	X		Fr-100
Il reste du jambon ?	Anne Depetrini	6,90	fiction	1		C+	CC	TF1		OUI			Fr-100
I'm not a fucking princess !	Eva Ionesco	2,91	fiction	1	avant	C+	CC	F2	X	OUI			Fr-100
Immigrés de force	Lam Le	0,82	Docu	3	avant					OUI		X	Fr-100
Impunité	Juan Lozano	0,65	Docu	2	avant							X	Fr-55 / Suisse-45
Inside	Jean-François Davy	1,26	fiction	3						OUI			Fr-100
Insomniaques (Les)	Jean-Pierre Mocky	0,28	fiction	3						OUI			Fr-100
Itinéraire bis	Jean-Luc Perreard	4,00	fiction	1		C+	CC		X	OUI	X		Fr-100
Je fais feu de tout bois	Dante Desarthe	1,15	fiction	3		C+				OUI		X	Fr-100
Jeanne captive	Philippe Ramos	2,55	fiction	3	avant	OR			X	OUI	X		Fr-100
Jour de la grenouille (Le)	Beatrice Pollet	0,51	fiction	1						OUI		X	Fr-100
Jour des corneilles (Le)	Jean-Christophe Dessaint	6,60	Anim	1	avant	C+	CC		X	OUI	X		Fr-65 / Lux-15 / Can-10 / Belg-10
Journal de france	Raymond Depardon / Claudine Nougaret	2,83	fiction	3 / 1	avant	C+	CC	F2		OUI		X	Fr-100
Kamikaze	Philippe Faucon	2,16	fiction	3	avant	C+	CC		X	OUI	X		Fr-100
Largo Winch 2	Jerome Salle	25,01	fiction	3		C+	CC	TF1	X				Fr-70 / Belg-20 / All-10
Late bloomers	Julie Gavras	3,75	fiction	3		C+	CC						Fr-52 / Belg-26 / GB-22
Léa	Bruno Rolland	1,07	fiction	1	avant	CC						X	Fr-100
Let my people go !	Mikael Buch	3,99	fiction	1	avant	OR	C+	F2	X	OUI	X		Fr-100
Libre échange	Serge Gisquiere / Christophe Offenstein	6,20	fiction	1 / 1		C+	TPS						Fr-47 / Lux-38 / Belg-15
Lieux saints	Jean-Marie Teno	0,19	Docu	3								X	Fr-100
Ligne droite (La)	Régis Wargnier	6,86	fiction	3		C+	CC	F2		OUI		X	Fr-100
Livide	Julien Maury / Alexandre Bustillo	2,39	fiction	2 / 2		C+	CC		X	OUI			Fr-100
Louise Wimmer	Cyril Mennegun	2,14	fiction	1	avant	C+	CC	ARTE		OUI	X		Fr-100
Low cost	Maurice Barthélémy	5,35	fiction	3		TPS	C+	F2	X	OUI			Fr-100
Lyonnais (Les)	Olivier Marchal	18,68	fiction	3		C+	CC	F2	X	OUI			Fr-100
Ma part du gâteau	Cédric Klapisch	7,89	fiction	3		C+	CC	F2	X	OUI	X		Fr-100
Mais y va où le monde ?	Serge Papagalli	0,47	fiction	1									Fr-100
Marsupilami (Le)	Alain Chabat	39,38	fiction	3		C+	CC	TF1					Fr-100
Martinique aux Martiniquais (La)	Camille Mauduech	1,11	Docu	2								X	Fr-100
Mécanique du cœur (La)	Mathias Malzieu / Stephane Berla	19,56	Anim	1 / 1		C+	CC	F3		OUI	X		Fr-100
Memories corner	Audrey Fouche	2,36	fiction	1	avant	C+	CC	F3	X				Fr-80 / Can-20
Michel Petrucciani - corps et âme	Michael Radford	1,45	Docu	1		OR		ARTE	X				Fr-55 / All-23 / It-22
Miral	Julian Schnabel	12,01	fiction	3		C+	CC						Fr-70 / Israël-10 / It-10 / Inde-10
Moi Michel G, milliardaire, maître du monde	Stéphane Kazandjian	3,67	fiction	3		TPS	OR			X			Fr-58 / Belg-41
Moine (Le)	Dominik Moll	11,01	fiction	3	avant	C+	CC	F3	X	OUI	X		Fr-67 / Es-33

¹=premier film ; ²=deuxième film ; ³=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Crédit d'impôt cinéma

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2010 (4/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Mon père est femme de ménage	Saphia Azzeddine	5,91	fiction	1	C+	CC			TF1	OUI		X	Fr-100
Mon pire cauchemar	Anne Fontaine	11,18	fiction	3	C+	CC			M6	OUI			Fr-87 / Belg-13
Mon pote	Marc Esposito	7,43	fiction	3		TPS	C+		F2	X	OUI	X	Fr-100
Monde en chantier	Lech Kowalski	0,80	Docu	3	avant								Fr-80 / Pol-20
Monsieur papa	Kad Merad	9,74	fiction	1		C+	CC		M6	X	OUI		Fr-100
Mourir ? plutôt crever !	Stéphane Mercurio	0,35	Docu	2	après							X	Fr-100
Mumu	Joël Seria	2,16	fiction	3		C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
Mythos (Les)	Denis Thybaud	3,53	fiction	2		C+				X	OUI		Fr-100
Nénette	Nicolas Philibert	0,21	Docu	3		CC							Fr-100
Ni à vendre ni à louer	Pascal Rabate	3,39	fiction	2		C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
Nicostratos	Olivier Horlait	5,00	fiction	1		C+	CC						Fr-70 / Belg-20 / Grèce-10
No et moi	Zabou Breitman	5,85	fiction	3		OR			F3	X	OUI		Fr-100
Noces	Philippe Bezat	1,30	fiction	2	avant					X	OUI		Fr-90 / Suisse-10
Nuit blanche	Frédéric Jardin	4,58	fiction	3		C+	CC						Fr-41 / Belg-32 / Lux-26
Œil de l'astronome (L')	Stan Neumann	1,50	fiction	1	avant				ARTE	X	OUI	X	Fr-100
Oiseau (L')	Yves Caumont	2,23	fiction	3	avant	C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
Omar m'a tuer	Roschdy Zem	6,43	fiction	2		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr-100
On air	Pierre Pinnaud	3,67	fiction	1		C+	OR	CC		X	OUI	X	Fr-100
On the road (sur la route)	Walter Salles	19,28	fiction	3		C+	CC		F2				Fr-90 / Brésil-10
Ordre et la Morale (L')	Mathieu Kassovitz	12,80	fiction	3	avant	OR			F2	X	OUI		Fr-100
Où va la nuit ?	Martin Provost	4,50	fiction	3		C+	CC			X	OUI	X	Fr-80 / Belg-20
Paradis perdu	Eve Deboise	1,75	fiction	1	avant	CC			F3		OUI	X	Fr-90 / Belg-10
Pas à pas	Blanca Li	0,17	Docu	2									Fr-100
Pater	Alain Cavalier	0,74	fiction	3		C+	CC		ARTE		OUI		Fr-100
Pauvres Gens (Les)	Robert Guédiguian	4,18	fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr-100
Père de ma fille (Le)	Martin Valente	5,92	fiction	3		TPS	CC		TF1	X	OUI	X	Fr-100
Permission de minuit (La)	Delphine Gleize	4,59	fiction	3	avant	C+	CC		F3		OUI	X	Fr-90 / Belg-10
Petites Mères (Les)	Anca Hirte	0,44	Docu	2	avant								Fr-80 / Roumanie-20
Philibert	Sylvain Fusée	12,05	fiction	1		C+	CC		M6				Fr-100
Picnic	Adrian Sitaru	0,24	fiction	1					ARTE				Fr-50 / Roumanie-50
Planque (La)	Akim Isker	5,60	fiction	1		C+					OUI		Fr-100
Polisse	Maïwenn Le Besco	6,14	fiction	3		C+	CC		ARTE	X	OUI		Fr-100
Possessions	Eric Guirado	5,04	fiction	3	avant	C+	CC				OUI	X	Fr-100
Poulet aux prunes	Vincent Paronnaud / Marjane Satrapi	11,03	fiction	3 / 2		C+	CC		ARTE	X			Fr-74 / Al-26
Poupoupidou	Gerald Hustache-Mathieu	4,02	fiction	2		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr-100
Pour solde de tout compte	Pierre Lacan	4,90	fiction	1		C+	OR	CC		X			Fr-75 / Belg-25
Premier Homme (Le)	Gianni Amelio	10,31	fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI		Fr-70 / It-20 / Algérie-10
Première Fois (La)	Marie-Castille Mention Schaar	6,19	fiction	1		C+	CC		F2	X	OUI		Fr-100
Présumé coupable	Vincent Garenq	6,12	fiction	2	avant	C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr-100
Proie (La)	Eric Valette	9,71	fiction	3		C+	CC		TF1	X	OUI	X	Fr-100

¹=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴Credit d'impôt cinéma

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2010 (5/6)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
République des enfants (La)	Flora Gomes	2,43	fiction	3		OR							Fr-47 / Port-43 / All-10
Requiem pour une tueuse	Jerome Le Maire	8,46	fiction	1		C+	CC		F2	X	OUI		Fr-100
Rien à déclarer	Dany Boon	24,43	fiction	2		C+	CC		TF1		OUI		Fr-88 / Belg-12
Roman de ma femme (Le)	Djamshed Usmonov	3,83	fiction	3	avant	C+	CC		ARTE	X	OUI	X	Fr-100
S'enfuir avec toi	Gael Morel	1,87	fiction	3	avant						OUI		Fr-100
Sens de nos peines (Le)	Stephane Cazes	2,89	fiction	1	avant	C+	CC			X		X	Fr-64 / Belg-36
Si tu meurs, je te tue !	Hiner Saleem	2,05	fiction	3	après	C+	CC			X	OUI	X	Fr-100
Skylab (Le)	Julie Delpy	4,87	fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI	X	Fr-100
Small World	Bruno Chiche	6,54	fiction	3		OR				X	OUI		Fr-80 / All-20
Source des femmes (La)	Radu Mihaileanu	7,99	fiction	3		C+	CC		F3				Fr-64 / Belg-14 / It-12 / Maroc-10
Sport de filles	Patricia Mazuy	4,81	fiction	3	avant	C+	CC		ARTE	X	OUI	X	Fr-80 / All-20
Stalingrad lovers	Fleur Albert	1,88	fiction	3	avant	OR	CC				OUI	X	Fr-100
Switch	Frédéric Schoendoerffer	6,32	fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr-100
Tableau (Le)	Jean-François Laguionie	4,26	Anim	3		C+			F3		OUI	X	Fr-80 / Belg-20
Téhéran	Nader Takmil Homayoun	0,15	fiction	1								X	Fr-100
Terminus des anges	André Techine	7,49	fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI		Fr-80 / It-20
Terre outragée	Michale Boganim	3,90	fiction	3	avant	CC			ARTE				Fr-64 / All-20 / Pol-15
The Artist	Michel Hazanavicius	13,47	fiction	3		C+	CC		F3				Fr-100
The Last Furlong	Agnès Merlet	6,60	fiction	3		OR							Fr-60 / Irl-30 / Suède-10
Tierra(s) de sangre	Dominique Maillet	1,74	fiction	2								X	Fr-100
Toi, moi, les autres	Audrey Estrougo	6,79	fiction	2		OR			F2	X	OUI		Fr-100
Tomboy	Céline Sciamma	1,02	fiction	2		C+			ARTE		OUI	X	Fr-100
Tous au Larzac	Christian Rouaud	0,91	Docu	2	avant	C+			ARTE		OUI	X	Fr-100
Tous les soleils	Philippe Claudel	7,84	fiction	2		C+	CC		F3	X	OUI	X	Fr-90 / It-10
Toutes nos envies	Philippe Lioret	8,49	fiction	3		C+	CC		F3	X	OUI		Fr-100
Tu seras mon fils	Gilles Legrand	6,92	fiction	3		OR				X	OUI	X	Fr-100
Un amour de jeunesse	Mia Hansen-Love	4,08	fiction	3	avant	C+	CC		ARTE	X	OUI	X	Fr-83 / All-17
Un baiser papillon	Karine Silla	6,10	fiction	1		TPS	C+		F2	X	OUI		Fr-100
Un été brûlant	Philippe Garrel	3,10	fiction	3	avant	C+	CC			X	OUI	X	Fr-64 / It-26 / Suisse-11
Un heureux événement	Remi Bezanccon	11,48	fiction	3		C+	TPS		F2				Fr-74 / Belg-26
Un monstre à Paris	Eric Bergeron	28,22	Anim	3		C+	CC		F3		OUI		Fr-100
Un nuage dans un verre d'eau	Srinath Samarasinghe	1,57	fiction	1	avant	CC						X	Fr-76 / Can-24
Une bouteille dans la mer de Gaza	Thierry Binisti	2,51	fiction	2		C+	CC		F3	X			Fr-75 / Can-15 / Israël-10
Une femme attend	Elise Girard	0,52	fiction	1								X	Fr-100
Une pure affaire	Alexandre Coffre	3,72	fiction	1		TPS	C+				OUI	X	Fr-100
Vérité si je mens 3 (La)	Thomas Gilou	25,50	fiction	3		C+	CC		F2/M6		OUI		Fr-100
Vie devant nous (La)	Bernard Jeanjean	5,37	fiction	3		TPS	CC			X	OUI		Fr-100
Vierge, les Coptes et moi (La)	Namir Abdel Messeeh	0,36	Docu	1	avant					X			Fr-100
Voie rapide	Christophe Rodriguez	0,85	fiction	1		CC				X		X	Fr-100
Voir la mer	Patrice Leconte	3,61	fiction	3		C+	CC		F2		OUI	X	Fr-100
Voyez comme ils dansent	Claude Miller	10,49	fiction	3		C+	CC		F2	X			Fr-85 / Can-15

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Crédit d'impôt cinéma

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2010 (5/6)

titre	réisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	fen1 ³	fen2 ³	fen3 ³	chaînes	SOFICA	CIC ⁴	CT ⁵	pays coproducteurs
Women are heroes	Jeremie Rodach	0,87	Docu	1		C+			ARTE	OUI		X	Fr-100
Yeux de sa mère (Les)	Thierry Klifa	7,96	fiction	3		C+	CC		F2	X	OUI		Fr-90 / Belg-10
Yeux ouverts (Les)	Frédéric Chaudier	0,46	Docu	1								X	Fr-100
Zarafa	Remi Bezancon / Jean-Christophe Lie	8,52	Anim	3 / 1		C+	CC		F3		OUI	X	Fr-100

¹1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

⁴Crédit d'impôt cinéma

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

⁵ Financement par les collectivités territoriales.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2010 (1/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
11 Fleurs	Wang Xiaoshuai	1,60	fiction	3					ARTE			Chine-65 / Fr-35
Amnistie	Buyar Alimani	0,84	fiction	2								Albanie-51 / Grèce-33 / Fr-15
Balada triste de trompeta	Alex de la Iglesia	7,29	fiction	3	C+	CC			X			Es-90 / Fr-10
Bob et les Sex Pistaches	Yves Matthey	1,38	fiction	1								Suisse-88 / Fr-12
Café2 de Flore	Jean-Marc Vallée	7,32	fiction	3	C+	CC			X			Can-71 / Fr-28
Celio Azzuro	Edoardo Winspeare	0,32	docu	3								It-80 / Fr-20
Ciencias morales	Diego Lerman	0,90	fiction	3	C+	CC						Argentine-48 / Fr-30 / Es-22
Corpo celeste	Alice Rohrwacher	1,50	fiction	2					ARTE			It-70 / Fr-20 / Suisse-10
Delivez-moi !	Jean-Pierre Dardenne / Luc Dardenne	5,85	fiction	3 / 3	avant	C+	CC		F2			Belg-46 / Fr-44 / It-10
En attendant la mer	Bakhtiar Khudojnazarov	2,76	fiction	3								All-39 / Russie-29 / Fr-18 / Belg-12
Etrange Affaire Angelica (L')	Manoel De Oliveira	1,64	fiction	3	OR							Port-62 / Es-27 / Fr-11
Eva	Kike Mailló	4,54	fiction	1	C+							Es-90 / Fr-10
Face in the Crowd	Julien Magnat	10,03	fiction	2								Can-75 / Fr-25
Falling from Earth	Chadi Zeineddine	0,39	fiction	1								Liban-58 / Fr-41
Géants (Les)	Bouli Lanners	4,34	fiction	3	avant	OR	C+		ARTE			Belg-39 / Fr-34 / Lux-26
Habemus papam	Nanni Moretti	9,50	fiction	3	C+				F3	X		It-77 / Fr-22
Havre (Le)	Aki Kaurismäki	3,85	fiction	3	avant	C+	CC		ARTE	X		Finlande-49 / Fr-41 / All-10
Hiver dernier (L')	John Shank	2,80	fiction	1	avant	CC						Belg-50 / Fr-38 / Suisse-11
Il Gioiellino	Andrea Molaioli	5,49	fiction	2	C+	CC						It-90 / Fr-10
Illégal	Olivier Masset Depasse	3,23	fiction	2	après	CC						Belg-52 / Lux-38 / Fr-10
Keep Smiling	Rusudan Chkonia	0,51	fiction	1								Géorgie-66 / Fr-23 / Lux-10
Kidnapped	Miguel Angel Vivas	0,77	fiction	2								Es-85 / Fr-15
Kill me Please	Olias Barco	0,84	fiction	2					X			Belg-63 / Fr-36
Maison du Lucchese (La)	Pierre Duculot	1,45	fiction	1						X		Belg-81 / Fr-18
Maladie du sommeil (La)	Ulrich Kohler	2,15	fiction	3								All-90 / Fr-10
Man without a Cell Phone	Sameh Zoabi	0,95	fiction	1								Israël-54 / Fr-35 / Belg-10
Marimbas del infierno	Julio Hernandez Cordon	0,21	fiction	2						X		Mex-50 / Fr-50
Melancholia	Lars Von Trier	7,01	fiction	3	C+	CC			ARTE			Dan-35 / Suède-24 / Fr-20 / It-10 / All-10
Même la pluie	Icíar Bollaín	5,00	fiction	3	C+							Es-70 / Mex-20 / Fr-10
Montana	Stephan Streker	2,85	fiction	2	C+	CC						Belg-60 / Fr-30 / Pays Bas-10
Morgen	Marian Crisan	0,80	fiction	1								Roumanie-70 / Hongrie-20 / Fr-10
Paradis	Ulrich Seidl	3,54	fiction	3					ARTE			Autriche-70 / All-16 / Fr-14
Passion de Michelangelo (La)	Esteban Larraín	0,83	fiction	3					ARTE			Chili -54 / Fr-45
Pina	Wim Wenders	3,20	docu	3								All-80 / Fr-20
Play off	Eran Riklis	5,29	fiction	3					F3			All-40 / Israël-35 / Fr-25
Rock the kasbah	Yariv Horowitz	1,17	fiction	1					ARTE			Israël-60 / Fr-40
Route irish	Ken Loach	5,85	fiction	3	C+	CC			F2			GB-45 / Fr-25 / Belg-10 / Es-10 / It-10
Sauvage	Jean-François Amiguet	1,43	fiction	3						X		Suisse-63 / Fr-23 / Belg-12
Shun et le poète	Andrea Segre	2,34	fiction	3					ARTE			It-70 / Fr-30
Solitude des nombres premiers (La)	Saverio Costanzo	4,75	fiction	3								It-70 / All-20 / Fr-10
Sponsoring	Małgorzata Szumowska	3,53	fiction	3						X		Pol-44 / All-29 / Fr-25
Sur la planche	Leila Kilani	1,03	fiction	2								Maroc-50 / Fr-50

¹ 1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

⁴ Financement par les collectivités territoriales.

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2010 (2/2)

titre	réalisateur	devis (M€)	genre	rang ¹	A/R ²	FEN1 ³	FEN2 ³	FEN3 ³	chaînes	SOFICA	CT ⁴	pays coproducteurs
Tanathor	Tawfik Abu-Wahel	0,84	fiction	2								Israël-70 / Fr-30
Terraferma	Emanuele Crialese	7,85	fiction	3		C+	CC		F2			It-90 / Fr-10
Territoires	Olivier Abbou	3,46	fiction	1		C+	CC					Can-78 / Fr-21
The Tall Man	Pascal Laugier	11,63	fiction	3		C+	CC		M6			Can-79 / Fr-21
The Three Musketeers	Paul Anderson	58,48	fiction	3								All-60 / Fr-20 / GB-20
Theory and Practice	Jens Lien	3,21	fiction	3		C+						Norv-66 / Suède-13 / Fr-10 / Dan-10
This Must Be the Place	Paolo Sorrentino	22,40	fiction	3		C+	CC		F2			It-67 / Fr-22 / Irlande-10
Ton prochain	Anne Riitta Ciccone	2,14	fiction	3								It-70 / Finlande-20 / Fr-10
Tue moi	Emily Atef	2,59	fiction	1					ARTE		X	All-52 / Fr-30 / Suisse-17
Un homme d'honneur	Jean-Claude Codsi	0,41	fiction	2								Liban-64 / Fr-36
Un monde à l'envers	Juan Solanas	34,31	fiction	2		C+	CC		F2			Can-78 / Fr-21
Una vita tranquilla	Claudio Cupellini	4,20	fiction	3		C+	CC					It-70 / All-20 / Fr-10
Unknown White Male	Jaume Collet-Serra	27,05	fiction	3		C+			TF1			All-51 / GB-25 / Fr-24
Vallanzasca	Michèle Placido	7,00	fiction	3		C+	CC					It-90 / Fr-10
Veine de vigneron	Niki Caro	8,39	fiction	3							X	Nouvelle Zélande-57 / Fr-43
Voyage du directeur des ressources humaines (Le)	Eran Riklis	1,85	fiction	3								Israël-83 / Fr-17

¹=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

² Financement par les collectivités territoriales.

² Avance sur recettes avant ou après réalisation.

³ 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fenêtres de diffusion payante

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2010

titre	réalisateur	devis (M€)
17 filles	Coulin Delphine / Coulin Muriel	3,00
8th Wonderland	Mach Jean / Alberny Nicolas	0,74
Adoptés (Les)	Laurent Mélanie	3,99
Americano	Demy Mathieu	2,61
Amours secrètes (Les)	Phelizon Franck	0,94
Apprenti Père-Noël (L')	Vinciguerra Luc	5,35
Approved for Adoption	Boileau Laurent / Henin Jung	3,97
Après le sud	Jauffret Jean-Jacques	0,92
Art de séduire (L')	Mazarguil Guy	1,32
Article 23	Delépine Jean-Pierre	0,50
Bernard ni Dieu ni chaussettes	Boucher Pascal	0,09
Brindille (La)	Millet Emmanuelle	2,80
Bruit des enfants fourmis (Le)	Francois Christine	2,56
Carjacking	Blumers Lars	2,10
Case départ	Eboué Fabrice / Steketee Lionel / Ngijol Thomas	9,22
Catholique anonyme	Giafferi Anne	3,50
Commissariat	Kippler Ilan / Vernier Virgil	0,27
Crossdresser	Poupaud Chantal	0,16
De l'huile sur le feu	Benamou Nicolas	3,32
Derrière les murs	Sid Pascal / Lacombe Julien	3,21
Deux de la vague	Laurent Emmanuel	0,60
Diable dans la peau (Le)	Martinerie Gilles	1,26
En ville	Mrejen Valérie	0,77
Fille du puisatier (La)	Auteuil Daniel	12,50
Fils du vent (Les)	Le Jean Bruno	0,81
Forces spéciales	Rybojad Stephane	9,93
Guerre est déclarée (La)	Donzelli Valérie	1,82
Hallal, police d'Etat	Dhibou Rachid	11,07
Il reste du jambon ?	Depetrini Anne	6,90
I'm not a Fucking Princess !	Ionesco Eva	2,91
Itinéraire bis	Perreard Jean-Luc	4,00
Jour de la grenouille (Le)	Pollet Béatrice	0,51
Jour des corneilles (Le)	Dessaint Jean-Christophe	6,60
Léa	Rolland Bruno	1,07
Let my People Go !	Buch Mikael	3,99
Libre échange	Gisquière Serge / Offenstein Christophe	6,20
Louise Wimmer	Sebas Cyril	2,14
Mais y va où le monde ?	Papagalli Serge	0,47
Mécanique du cœur (La)	Malzieu Mathias / Berla Stephane	19,56
Memories Corner	Fouche Audrey	2,36
Michel Petrucciani - corps et âme	Radford Michael	1,45
Mon père est femme de ménage	Azzeddine Saphia	5,91
Monsieur papa	Merad Kad	9,74
Nicostratos	Horlait Olivier	5,00
Nuit je mens (La)	Pinaud Pierre	3,67
Œil de l'astronome (L')	Neumann Stan	1,50
Paradis perdu	Deboise Eve	1,75
Philibert	Fusée Sylvain	12,05
Picnic	Sitaru Adrian	0,24
Planque (La)	Isker Akim	5,60
Pour solde de tout compte	Lacan Pierre	4,90
Première fois (La)	Mention Schaar Marie-Castille	6,19
Requiem pour une tueuse	Le Maire Jérôme	8,46
Sens de nos peines (Le)	Cazes Stéphane	2,89
Sur des rails	Coffre Alexandre	3,72
Téhéran	Homayoun Nader Takmil	0,15
Un baiser papillon	Silla Karine	6,10
Un nuage dans un verre d'eau	Samarasinghe Srinath	1,57
Une femme attend	Girard Elise	0,52
Vierge, les Coptes et moi (La)	Messeeh Namir Abdel	0,36
Voie rapide	Rodriguez Christophe	0,85
Women Are Heroes	Rodach Jérémie	0,87
Yeux ouverts (Les)	Chaudier Frédéric	0,46

* en gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.